

LA REVUE REFORMEE

Proclamation

W. VERBOOM

Education et catéchèse (3)

1

D. CHABRIÈRES

De l'actualité de la dîme

11

Réflexion théologique

G. CAMPBELL

Le combat pour le progrès de l'Evangile

au cœur de la mission paulinienne

19

Histoire

A. BERRUS

Des Réveils au XX^e siècle: Brigade et Brigadette

33

Des livres à lire

M. CARBONNIER-BURKARD et P. CABANEL,

Une histoire des protestants en France (B. de Visme)

43

C. LASSEURRE, *Le Séminaire de Lausanne (1726-1812)* (B. de Visme)

46

F. BAYROU, *Ils portaient l'écharpe blanche* (B. de Visme)

49

Notre temps

R. BARILIER

Une autre Fête des vignerons

51

L. SCHÜMMER

L'Europe et la pensée chrétienne

63

N° 204 – 1999/3 – JUIN 1999 – TOME L



La Revue réformée

publiée par

l'association ***LA REVUE RÉFORMÉE***
33, avenue Jules-Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE
CCP Marseille 7370 39 U

Comité de rédaction:

R. BERGEY, P. BERTHOUD, G. CAMPBELL, P. COURTHIAL,
J.-M. DAUMAS, M. JOHNER, H. KALLEMEYN et P. WELLS

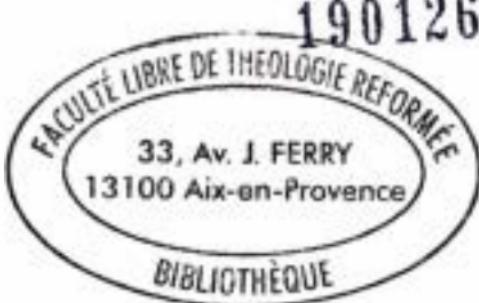
avec la collaboration de R. BARILIER, W. EDGAR,
P. JONES, A.-G. MARTIN, A. PROBST, C. ROUVIÈRE

Editeur: Paul WELLS, D. Th.

LA REVUE RÉFORMÉE a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL.
Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de théologie réformée
d'Aix-en-Provence, «avec le concours de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises et Facultés de théologie réformées françaises et étrangères».

LA REVUE RÉFORMÉE se veut «théologique et pratique»;
elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs –
qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

IB - 45156 - 187



ÉDUCATION ET CATÉCHÈSE (3)

Wim VERBOOM

Le professeur Wim Verboom, qui enseigne la catéchèse aux futurs pasteurs à l'Université de Leyde, aux Pays-Bas, nous propose trois études.

Son plan général est le suivant:

- Introduction et l'enseignement religieux dans l'Ancien Testament.
- L'enseignement religieux dans le Nouveau Testament.
- Education et catéchèse aujourd'hui.

Les deux premières études ont paru dans les numéros précédents; voici la troisième et dernière.

Beaucoup de confusion et d'incertitude entourent la transmission de la foi.

Il n'est pas juste d'appliquer tout simplement les données bibliques à notre temps. Il convient plutôt, à partir des structures offertes par la Bible, de trouver des directives permettant d'assumer notre responsabilité actuelle d'enseigner et d'éduquer nos enfants et nos jeunes. Dans cette étude, nous allons nous intéresser à deux des lieux où s'effectuent l'éducation et l'enseignement de la nouvelle génération. C'est d'abord la famille, avec la tâche des parents et, ensuite, la communauté ecclésiale, avec la tâche des pasteurs et celle de tous ses membres. Il en existe un troisième, à savoir l'école, qui ne sera pas traité ici.

I. La tâche des parents dans la famille

Je prends comme point de départ le baptême de l'enfant, même si je sais bien que certains font un autre choix. Pour la

foi réformée, les enfants sont baptisés quand ils sont tout petits. Le baptême est, en effet, le signe et le sceau de l’Alliance de grâce que Dieu a conclue avec les parents et leurs enfants. Dieu incorpore les enfants dans son Alliance. Autrement dit, il est le premier dans la relation qui unit Dieu et l’homme. Les hommes ne cherchent pas Dieu spontanément, mais le Seigneur les cherche dans sa grâce avant qu’ils puissent le faire.

Ainsi Dieu promet sa grâce à nos petits enfants. Selon une liturgie hollandaise classique,

- être baptisé au nom du Père veut dire que Dieu promet d’être notre Père céleste;
- être baptisé au nom du Fils veut dire que Dieu le Fils promet de nous sauver de la damnation que nous méritons à cause de nos péchés;
- être baptisé au nom de l’Esprit saint exprime la promesse que Dieu fortifiera la foi dans nos cœurs et nous rendra participants du salut que Christ a effectué.

Dans son Alliance, le Seigneur promet tout cela aux enfants des croyants et il attend une réponse de l’enfant baptisé qui, en grandissant, est appelé à répondre par l’affirmative à ses commandements et à ses promesses. C’est là un processus de conversion (ou de renaissance) et de foi, qui se concrétise dans l’acte public de la profession de foi.

Il est donc extrêmement important que les enfants et les jeunes apprennent à connaître Jésus-Christ comme leur Sauveur personnel et à le confesser. Cette connaissance n’est pas innée. Personne ne la développe en lui-même. Pour cela, on a besoin du Saint-Esprit, qui ouvre le cœur fermé à la Parole de Dieu. Il nous pousse à nous réfugier dans les bras de Jésus-Christ avec tous nos péchés, à lui faire confiance afin qu’il nous aide à vivre comme un enfant de Dieu. Tout cela est promis dans le baptême. Tout est fondé sur la promesse de Dieu.

Le plus souvent le Saint-Esprit travaille indirectement, c'est-à-dire en faisant appel à des personnes, par exemple les parents, qui apprennent aux enfants et aux jeunes à répondre

à l’Alliance de Dieu. La Bible attache beaucoup d’importance à cette tâche des parents. Deutéronome 6 et le Psalme 78 la décrivent et la chantent. En Ephésiens 6:4, Paul y insiste. Les parents devront prendre cela à cœur et comprendre qu’ils sont des instruments dans la main de Dieu.

II. L’éducation des petits enfants

Cette éducation commence dès avant la naissance. Les parents qui attendent un enfant prient Dieu afin qu’il veuille le bénir et permettre qu’il soit sauvé avec eux temporellement et éternellement.

Il est essentiel que, dès le début, l’enfant grandisse dans une ambiance de sécurité, ce qui se passe dans la première période de sa vie ayant, ensuite, une influence déterminante. Le climat de la famille où l’enfant grandit doit être un climat de foi qui reflète la confiance que les parents connaissent eux-mêmes en Jésus-Christ.

Une des premières choses à apprendre aux enfants, c’est à prier. D’abord, la mère prend les petites mains de l’enfant et prie pour lui. Ensuite, l’enfant doit apprendre à joindre les mains et à fermer les yeux lui-même et à répéter la prière de sa maman. On peut le faire à l’heure du dîner, au coucher ou quand l’enfant se lève. Pour ces trois moments, le Réformateur Luther a consigné quelques belles prières dans son *Petit Catéchisme* (1529). Les abécédaires (manuels d’école) de la Genève de Calvin proposent de telles prières. En ouvrant la Bible, les parents mettent leurs enfants en contact avec le Seigneur, ses promesses et ses commandements. La Bible est le livre où Dieu se révèle et offre son salut aux hommes. Que saurions-nous de Dieu s’il ne s’était pas présenté lui-même dans sa Parole?

Un bon instrument est *La Bible racontée aux enfants*, où on lit les histoires les plus importantes. Ainsi la Bible devient familière aux enfants. Pourtant, ces ouvrages ne sont pas la Bible elle-même; ils ne font que montrer la voie qui y mène, comme le précise son auteur, Anne de Vries.

Ensuite, il est très important que les enfants comprennent

qu'ils font partie de la communauté chrétienne. La famille où ils grandissent n'est pas isolée des autres familles qui appartiennent aussi à celle-ci. C'est pourquoi il est nécessaire que le dimanche, les parents emmènent leurs enfants au culte. Ceux-ci font totalement partie de la communauté et dans le culte, on peut très bien tenir compte de leur présence. Des rassemblements d'enfants, où les petits s'appliquent à chanter, à écouter la Parole et apprennent à être ensemble au nom de Jésus, sont une grande bénédiction. Il faut que les parents saisissent les occasions de parler aux enfants de leur foi en Jésus-Christ et de les mettre en contact avec le Seigneur, notamment au moment du coucher en évoquant les événements de la journée. L'enfant avant de s'endormir devrait non pas se remémorer les images de la télévision, mais penser à la conversation intime qu'il vient d'avoir avec papa et maman, ou à la lecture de la Bible ou d'un autre livre sur la foi.

Dans la vie de famille, certaines habitudes ou certains rituels sont utiles. L'éducation religieuse exige de l'ordre et des règles (lecture de la Parole de Dieu et prière). De plus, il y a des habitudes et des activités susceptibles d'avoir une bonne influence sur l'éducation, comme chanter des cantiques après le dîner. Des parents prêtent une attention spéciale à la date du baptême de leur enfant et lui racontent, tout jeune, que ce jour-là Dieu s'est engagé à son égard d'une façon particulière. Il y a aussi de multiples formes de célébrer les fêtes chrétiennes comme Noël, Pâques, etc.

De nos jours, il n'est pas facile, pour les parents, de donner une bonne éducation chrétienne, car ils sont souvent dépourvus d'expérience et ne savent pas par où commencer et comment procéder ensuite. Tous les moyens leur sont d'un grand secours: livres très simples où sont décrits les aspects élémentaires du culte, du baptême, de la sainte cène, etc.

Le rôle des parents est de la première importance. Comment les enfants apprendront-ils que Dieu est digne de confiance si leurs parents qui en parlent ne le sont pas? Chaque parent est appelé à prier: «Dieu, rends-moi sincère,

afin de montrer à mes enfants quelque chose de ta vérité et de ton amour.» Quelle bénédiction s'il manifeste par son attitude de sa joie de croire au Seigneur Jésus. Ce que les enfants apprennent dès la plus tendre enfance garde son importance pour toujours et porte son fruit quand Dieu le veut.

L'image de Dieu que les parents donnent, consciemment ou inconsciemment, à leurs enfants est très importante. Est-ce un Dieu dur ou plein d'amour, sévère ou tolérant? La Bible est normative. Les parents ont promis d'être fidèles; cela vaut également pour l'éducation de leurs enfants. Les parents qui ont dit «oui» au baptême de leur enfant doivent résister à la séduction actuelle de le laisser n'en faire qu'à sa tête. Ce n'est pas respecter sa liberté, mais le placer dans une situation d'esclavage.

Il y a certes des situations très compliquées. Que les parents qui ont besoin d'assistance la cherchent auprès de leur médecin et surtout de leur pasteur, et qu'ils lisent des ouvrages de pédagogie. Ce sont là de bons moyens pour éviter de trop graves erreurs.

III. L'éducation des enfants plus âgés

Normalement, les enfants entrent dans une nouvelle période de leur vie à l'âge de douze ans. Leur phase enfantine est terminée; un monde plein d'autres milieux que celui de leur propre famille et de cultures différentes s'ouvre devant eux. Ils découvrent des enfants éduqués autrement et professant une autre religion. Jusque-là, ils ont suivi leurs parents. Cela va changer maintenant.

Ils sont à la recherche de leur identité. Pourquoi suis-je tel que je suis? Pourquoi ne suis-je pas comme les autres qui vivent différemment? Pourquoi est-ce que je vis? Au fond, est-ce que je veux vivre comme mes parents? Les questions se multiplient. Période très difficile pour les jeunes. Au lieu d'imiter, ils vont chercher une attitude propre. Ils vont éprouver les normes et valeurs de leurs parents et chercher à discerner si elles sont vraiment fonctionnelles pour eux. Sont-elles utiles pour la vie de tous les jours? Sont-elles

dignes de confiance? Pendant cette période de leur vie, les jeunes ont un esprit critique développé; c'est normal dans notre culture, bien que dans la Bible cela ne s'observe guère.

En ce qui concerne leur vie religieuse, les jeunes se replient souvent sur eux-mêmes après avoir été très ouverts et spontanés. A l'âge de la puberté, beaucoup sont temporairement peu communicatifs alors qu'ils sont très vulnérables sur le plan religieux. Certains renient l'Eglise et la foi à la grande tristesse de leurs parents et de leurs grands-parents. D'autres, moins radicaux, remettent à plus tard le moment du choix.

Mais, par la grâce de Dieu, il y a heureusement des jeunes qui font le bon choix (1 Tm 6:12), parfois à travers une crise. Il arrive même qu'ils soient un exemple pour les adultes.

Pendant toute la période de la croissance des enfants, causer avec eux est très important, même si cela devient de plus en plus difficile. Les parents ont souvent beaucoup de peine à écouter, n'ayant pas appris à dialoguer avec leurs enfants. Même s'il n'y a pas d'abîme entre les générations, ils peuvent avoir le sentiment qu'il existe une sorte de cloison en verre entre leurs enfants et eux. Ils se sentent parfois menacés par ce qu'ils entendent et ne l'acceptent pas. La conversation demande, en effet, beaucoup d'abnégation et un processus d'apprentissage, mais l'énergie et le temps consacrés aux conversations pendant cette période sont loin d'être perdus. Si l'occasion d'un moment propice au dialogue se présente, il faut la saisir. Tant pis si l'heure du coucher est tardive; cela vaut la peine.

Josué présente un exemple magnifique de dialogue entre parents et enfants après le passage du Jourdain par un acte puissant de Dieu en faveur de son peuple. Douze pierres dans la rivière le rappellent désormais. Chaque fois que les jeunes interrogent sur le sens de ces pierres, les parents ont l'occasion de rendre un témoignage de leur foi, non pas tant en rai-sonnant qu'en racontant tout simplement qui est le Seigneur et ce qu'il a fait pour eux.

Une conversation est un dialogue entre deux interlocuteurs. Elle doit être ouverte. En parlant, on avance quelque

chose, on montre la voie, on ne prescrit pas. Les jeunes gens sentent très bien l'intention de leurs parents qui, eux aussi, commettent des fautes, et ils l'apprécient.

Si le dialogue entre parents et enfants ne s'établit pas, ceux-ci peuvent menacer de quitter la maison si leurs parents continuent de parler de la foi. Dans ce cas-là, les parents n'ont qu'à se tourner vers Dieu et à prier avec persévérence pour leurs enfants, en rappelant au Seigneur l'Alliance qu'il a conclue avec ceux-ci. Pensons à la mère d'Augustin, Monique. Quand son fils s'est détourné de Dieu et de sa Parole, elle a persévéré dans la prière pour lui pendant trente ans. Un jour, l'évêque Ambroise, de Milan, lui a dit: «Un enfant objet de tant de prières et de larmes ne peut pas périr.» Plus tard, Dieu a exaucé ses prières. Augustin a confessé sa foi en public et, dans l'Eglise, a été un homme de grande envergure. Il est la preuve que Dieu entend les prières et les exauce.

IV. La tâche de la communauté pour les jeunes

Dans la Bible, la tâche d'enseignement des parents dans la famille est attachée à celle de la communauté. A notre époque individualiste, il est grand temps de le remarquer. Bien des parents enferment l'éducation religieuse de leurs enfants entre les murs de leur maison et ne veulent pas que d'autres s'en mêlent. La Réforme a connu le parrain et la marraine, deux personnes qui sont à côté des parents pendant le baptême. Ces témoins répondent aussi aux questions posées aux parents du baptisé et promettent également d'éduquer l'enfant selon la Parole de Dieu. Ils le font de la part de la communauté, qui se sent responsable, avec les parents, du bien-être spirituel des enfants.

Comment cette responsabilité de la communauté vis-à-vis des enfants peut-elle prendre forme? Par des catéchismes à l'intention des parents qui ont fait baptiser leurs enfants, où l'on parle de la signification du baptême et de l'éducation qui en résulte ainsi que des expériences faites. Cela crée un lien solide entre les parents, qui se sentiront encouragés dans leur tâche.

Dans l'Eglise, des programmes d'apprentissage destinés aux enfants peuvent être institués. Depuis longtemps déjà, il existe des écoles bibliques dans les Eglises. C'est là qu'on raconte les histoires de la Bible aux enfants, qu'on leur apprend à chanter des chants spirituels et que l'on prie avec eux.

Aujourd'hui, de nouvelles formes existent. A partir de douze ans, les jeunes suivent le catéchisme. Au temps de la Réforme, ils confessaiient leur foi beaucoup plus tôt qu'à notre époque, du moins dans les Eglises de tendance réformée. La catéchèse pour les jeunes de douze à vingt ans qui se pratique de nos jours n'existe pas. Cette catéchèse «normale» est menacée alors qu'à cette période de leur vie, les jeunes sont exposés à la sécularisation et ont beaucoup d'autres choses à faire. Les intérêts des jeunes et le message central de la religion chrétienne s'affrontent. Entre la tradition et la culture actuelle des jeunes, il y a souvent un abîme. C'est pourquoi il est essentiel de rechercher ensemble comment attirer et capter l'attention des jeunes. Il faut les rendre actifs. Le catéchisme est un processus d'apprentissage qui vise la personne, la tête, le cœur et la main.

L'élément cognitif est important et la connaissance intellectuelle nécessaire. Osée dit: «Mon peuple périt parce qu'il lui manque la connaissance.» Trop de gens, aujourd'hui, n'ont qu'une faible connaissance des Saintes Ecritures. La connaissance affective est également importante. Les jeunes peuvent l'acquérir en dialoguant et en partageant leurs expériences avec les autres.

La communauté ne doit pas oublier ceux qui risquent facilement de rester en marge de la paroisse: les jeunes qui ont un handicap mental et ont besoin d'une catéchèse spéciale adaptée à leur développement intellectuel et psychique.

Un pasteur hollandais bien connu au XVII^e siècle, Wilhelmus A. Brakel a dit: «Je n'arrive pas à comprendre les pasteurs qui vivent et meurent tranquillement sans avoir pris au sérieux la catéchèse.» Ce n'est pas uniquement le pasteur qui doit s'en occuper; c'est aussi la tâche de l'Eglise, même

si l'exécution pratique est le fait du pasteur et de quelques autres...

Il est souhaitable, comme l'enseigne la Bible, que la catéchèse aboutisse à une profession de la foi en public. L'Alliance fondée par Dieu attend une réponse; l'amour doit être réciproque. A notre époque, cependant, il n'en est plus toujours ainsi. Si des jeunes décident de la faire, cette confession de la foi est le résultat d'un vrai choix et il importe de les aider à s'y préparer. Le moment où ces jeunes gens prononcent leur grand «oui» en présence de toute l'Eglise est plus émouvant encore si des jeunes ne faisant pas partie de l'Eglise jusque-là veulent se faire baptiser et confesser leur foi.

Conclusion

Selon la Bible, il est clair que, dans le domaine de la foi, l'apprentissage ne s'arrête jamais. Il dure toute la vie. Le Nouveau Testament précise que l'Eglise continue d'apprendre sans cesse. En Actes 2:42, on lit: «Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières.» En d'autres termes, l'apprentissage fait partie intégrante de la vie communautaire.

A l'époque de la Réforme, on avait compris que l'Eglise était une communauté d'apprentissage permanent. Si l'accent a été mis sur l'enseignement des enfants et des jeunes, la formation permanente des adultes existait aussi. Au fond, chaque culte est une forme de catéchèse, d'enseignement de la Parole. A la Réforme, il existait un culte d'apprentissage où petits et grands apprenaient ensemble.

Pourtant les cultes ne suffisent pas et il faut que, dans la vie de tous les jours, les membres de l'Eglise s'arment spirituellement afin de témoigner de l'Evangile, d'assumer une tâche dans l'Eglise ou dans la société. On ne cesse d'apprendre du berceau à la tombe.

Comme l'écrit Kohlbrugge, dans son livre *Questions et réponses pour éclairer et confirmer le catéchisme de*

Heidelberg, à la question: «Combien de temps faudra-t-il pour apprendre la première question (quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort?) et la première réponse du catéchisme?», il répond: «Toute la vie.»

Ainsi soit-il!

DE L'ACTUALITÉ DE LA DÎME

Dominique CHABRIÈRES*

La terre est à l'Eternel et tout ce qu'elle contient...
(Ps 24:1)

Chez les peuples de l'Antiquité, on constate un prélèvement de 10% sur les biens de la terre et l'affectation de ce produit au culte de la divinité ou à l'entretien de ceux qui la servent: prince et prêtre.

Rien ne permet de penser que cette offrande soit la conséquence d'une révélation divine faite aux premiers hommes; elle serait tout au plus le fait de la révélation générale. La dîme est donc d'institution humaine.

Pourquoi la dîme, un dixième? L'explication la plus simple et la plus plausible tient au fait que nous avons dix doigts, ce qui fait un ensemble complet, une totalité, une perfection! La fraction du dixième dans une société qui utilise le système décimal semble d'un usage facile.

L'Israélite fidèle donnait, nous allons le voir, au Temple, le dixième de ses revenus (des «revenus» et non pas du «capital»...). Dieu voulait que l'on reconnaisse ainsi ses droits sur toutes richesses confiées aux hommes. Adaptant ses exigences à l'état spirituel de son peuple, il fixa une fois pour toutes et uniformément la part qui devait lui être faite; on peut y voir une manière de pourvoir aux besoins du culte, mais plus profondément, un acte d'allégeance envers Dieu. Les juifs religieux continuent à verser la dîme.

*D. Chabrières, ancienne étudiante de la Faculté libre de théologie d'Aix-en-Provence, y a soutenu son mémoire de maîtrise en sciences religieuses en 1998. Cet article en présente l'argument.

Qu'y a-t-il derrière le mot «dîme»? Une simple coutume juive rendue caduque par la révélation de Jésus-Christ? Ou bien cette coutume serait-elle le signe d'une vérité beaucoup plus profonde, dont nous aurions un besoin urgent de retrouver le sens? Comme le disait Augustin, «derrière le sabbat charnel n'y a-t-il pas un sabbat spirituel?», et pour essayer de dégager le sens spirituel de la dîme, nous avons osé extrapoler: «derrière la dîme charnelle n'y a-t-il pas une dîme spirituelle»?

Il nous a donc semblé utile de considérer comment le sujet est abordé dans les textes bibliques fondateurs.

A) *Les divers types de dîme*

Deux types de dîme existent dans l'Ancien Testament: d'une part, «la dîme royale», la plus ancienne, avec les exemples d'Abraham et de Jacob; et, d'autre part, la dîme proprement dite que nous appelons «dîme du sanctuaire».

Une synthèse de la Loi mosaïque sur la dîme montre clairement:

- la dimension légale de la dîme: elle appartient au Seigneur (Lv 27:30-33);
- son aspect sacerdotal: le livre des Nombres (18:8, 21-29) établit que les prêtres vivront des offrandes faites à Dieu par l'ensemble du peuple;
- et, enfin, son caractère sacré; dans le livre du Deutéronome (12:17; 14:23; 26:12ss), Dieu promet de désigner le lieu unique du culte où il veut être adoré: dans un premier temps, devant le Tabernacle contenant l'Arche et les Tables de la Loi; puis, ultérieurement, à Jérusalem, au Temple.

La dîme est institutionnalisée et codifiée: les quatre dîmes, qui en fait ne sont que trois, et leur destination:

- La *dîme lévitique* versée aux lévites par le peuple six années sur sept, la septième étant l'année de repos de la terre et du peuple. Les lévites donnaient eux-mêmes la dîme de la dîme aux grands prêtres (la meilleure part).
- La *dîme de réjouissance* partagée par le «dîmeur» avec

ceux de sa maison, le lévite et le pauvre devant le Seigneur: à Jérusalem.

– La *dîme des pauvres* due par tous sans exception, toutes les troisièmes années (deux fois en sept ans) au niveau local; elle est mangée avec les pauvres de l'endroit.

A une période de déclin spirituel, les Israélites négligèrent de s'acquitter des dîmes. Parmi les nombreux textes de l'Ancien Testament, nous pouvons indiquer Malachie 3:6-12, afin de montrer l'importance que ce prophète a donnée à la dîme et comment il a encouragé le peuple à revenir dans les voies de l'obéissance. Le contenu de ces versets interpelle très fort, en effet, quand Dieu dit: «...Mettez-moi à l'épreuve et vous verrez....» C'est là la seule fois dans toute la Bible où il nous est permis, et même ordonné (le verbe est à l'impératif), de mettre Dieu à l'épreuve: et c'est au sujet de la dîme! Si les hommes se repentent et reviennent à Dieu, il reviendra à eux.

La dîme a changé peu à peu de signification:

– au début, elle est un acte de reconnaissance et une occasion de réjouissance pour celui qui la donne et pour ceux qui en bénéficient: à l'époque royale, elle est considérée comme un ordre de Dieu;

– après l'exil, elle est un moyen d'existence pour le personnel cultuel (moins de joie, de reconnaissance, de partage...) et elle permet de financer ce qui est nécessaire pour le culte; elle est un peu comme une taxe, une obligation.

Le commandement de la dîme se trouve répété sous des formes différentes, non seulement dans quatre des livres du Pentateuque, mais aussi dans les Prophètes. La fameuse loi de la dîme est vraiment inséparable du culte d'Israël. La Loi indique à Israël comment ne pas retourner en Egypte: en s'engageant dans une Alliance avec Dieu qui lui donne liberté et vie.

La dîme ne fait pas partie des lois sacrificielles ou cérémonielles! L'observance extérieure de ces lois, dont la signification intérieure demeure pour nous, est devenue caduque, selon la Parole de Dieu du Nouveau Testament, depuis «le

sacrifice unique et parfait offert une fois pour toutes sur la croix par notre Seigneur Jésus-Christ».

B) La dîme et le Nouveau Testament

Comment le Nouveau Testament et, plus particulièrement, Jésus reprennent-ils l'enseignement de la dîme?

Il convient, tout d'abord, de préciser que, dans le Nouveau Testament, la dîme se distingue de l'impôt. Le passage de Matthieu (12:14-17) traite des impôts directs et indirects.

Nous montrerons, ensuite, la place de la dîme dans le discours de Jésus dans les évangiles de Matthieu et de Luc:

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qu'il y a de plus important dans la loi: le droit, la miséricorde et la fidélité; c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans laisser de côté le reste. Conducteurs aveugles! Qui retenez au filtre le moucheron et qui avalez le chameau. (Mt 23:23-24)

Mais malheur à vous, pharisiens! parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les plantes potagères, et que vous négligez la justice et l'amour de Dieu: c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans omettre le reste. (Lc 11:42)

Jésus-Christ fait entendre cette même voix quand il s'adresse durement aux pharisiens qui, pourtant, plus que quiconque, ont essayé de vivre cet enseignement prophétique. Jésus ne s'oppose pas à l'Ancien Testament; il s'oppose au judaïsme de son temps, qui s'en éloignait peu à peu. Ce que veut Jésus, c'est re-former, revenir à l'authentique esprit juif, restaurer le sens originel de la Loi.

Le chrétien n'est plus soumis aux «lois rituelles et cérémonielles» de l'Ancien Testament; en revanche, il reste soumis à ce qu'on appelle, pour simplifier, ses «lois morales». Il est, en général, relativement facile de distinguer, dans l'Ancien Testament, entre une loi cérémonielle (qui concerne les rites) et une loi morale (qui concerne l'attitude envers le prochain). C'est plus difficile en ce qui concerne la dîme: comment discerner ce qui est cérémoniel de ce qui est moral?

La Loi a sa place dans la nouvelle Alliance. La légalité

n'est pas la loi; la légalité fait référence aux règles du jeu établi par un Etat et ses instances. La Loi fait référence à l'ordre fondamental donné par Dieu. Souvent on oppose légalité à loi; il en résulte une destruction légale de la loi et de l'ordre.

Jamais nous ne voyons Jésus déclarer vide de sens le sacrifice juif. Ce qu'il rejette expressément, c'est la conception de ceux qui estiment être quittes avec les exigences de Dieu par l'offrande d'un sacrifice.

Franck Michaëli commentait Matthieu 5 en ces mots:

Nous sommes sauvés en espérance, déchirés en nous-mêmes. A cause de cela, la Loi demeure valable pour nous en attendant le Royaume de Dieu. Seulement, cette Loi n'est plus un chemin vers le salut, mais partant du salut ...

Cette notion est capitale pour bien comprendre, entre autres, le «petit commandement» de la dîme.

Pour Herman Ridderbos:

La prédication éthique de Jésus n'a pas d'autre fondement que la Loi en tant que révélation de la volonté de Dieu à Israël, au peuple de l'Alliance. Encore et encore, c'est la Loi et seulement la Loi dont le sens et l'intention constituent le sens et l'intention des commandements de Jésus.

Calvin a écrit: «La somme de la loi revient à aimer.» C'est un résumé magnifique! Nous pouvons donc dire: «L'amour est le résumé de la Loi; et un résumé n'annule pas le contenu de ce qu'il résume.»

Avec l'épître aux Hébreux¹, nous insistons sur l'importance de la dîme comme manifestation de foi et de fidélité. L'auteur de l'épître se contente de rappeler un fait connu, celui de la dîme prélevée par les fils de Lévi. Précisant que la législation leur attribue ce droit, il ne conteste pas la légitimité de cette disposition légale; il l'entérine plutôt, il la corroboré.

Les lois de Dieu sont écrites dans les pensées et sur les coeurs des croyants. Ce n'est pas cette volonté de Dieu qui est

1. Hb 7:2, 4, 6, 8, 9.

nouvelle, ni la Loi comme l'ordre de grâce et comme cadeau de Dieu à son peuple. Le nouvel aspect, c'est l'inauguration par Dieu de la nouvelle Alliance, le fait qu'il écrit sa Loi dans les cœurs de son peuple! C'était une prophétie en Jérémie, c'est accompli par le Christ Seigneur. Et maintenant, c'est Dieu-Esprit-Saint qui nous convainc dans notre cœur, et lui seul!

Avec Paul, nous prenons la mesure du don et de l'offrande. Paul ne parle pas de dix pour cent; mais, dans toute la Bible, la dîme est la seule indication quantitative de ce qu'il est convenable d'offrir à Dieu comme signe de reconnaissance de ce qu'il nous a tout donné... Toutes les ordonnances de l'Eternel au temps de la Loi nous fournissent des enseignements, comme nous le lisons en 1 Corinthiens 10:11: «Ces choses leur sont arrivées pour servir d'exemples et elles ont été écrites pour notre instruction à nous qui sommes parvenus à la fin des siècles.» Nous «instruire» signifie également nous «avertir».

Paul nous instruit: «Le premier jour de la semaine, chacun mettra de côté chez lui ce qu'il aura réussi à épargner...» C'est une discipline que le chrétien doit savoir exercer sur son cœur et sur sa vie. Donner est un acte de consécration; donner doit se faire dans la joie et dans l'amour: c'est un retour à la pratique originelle de la dîme.

C) Conséquences

Quelles sont les conséquences théologiques, spirituelles et pratiques pour les chrétiens aujourd'hui?

i) *Le Catéchisme de Heidelberg*, à la question 91, définit les œuvres bonnes comme celles qui procèdent d'une vraie foi, qui sont faites à la gloire de Dieu, qui sont conformes à la Loi de Dieu; la foi, l'amour et la Loi vont ensemble dans le cœur du chrétien.

ii) Il faut mettre en évidence la «dimension spirituelle de dîme» par un parallèle entre sabbat et dîme (qui sont l'un et l'autre des «dons»). Dieu nous a donné ces ordres pour nous libérer de notre temps et de notre avoir.

iii) Il convient de rappeler la place de l'argent dans la vie en général et, plus précisément, dans la vie du chrétien.

iv) D'où la déduction suivante: enseigner la pratique de la dîme est une nécessité. Le témoignage que les chrétiens, leurs familles et les Eglises doivent au Seigneur et à son Evangile, c'est de vivre selon l'Evangile, cette loi d'amour, et de chercher à le faire connaître, à l'enseigner.

Il est bon de rappeler que les trois éléments constitutifs d'une religion sont: le sacrifice, le mystère et la prière. Toute vie religieuse équilibrée et fervente offrira, adorera et priera. Sinon elle est atteinte de carence et se dégrade. La valeur religieuse du sacrifice et sa nécessité sont donc essentielles dans la vie du croyant. Le sacrifice préserve la noblesse de l'homme, sa dignité... il est libératoire en ce sens qu'il aide à offrir sans cesse et à abandonner, c'est une obéissance libre, c'est l'arme d'un mystérieux combat contre la mort, pour la vie. («Si le grain ne meurt, il reste seul. S'il meurt, il porte beaucoup de fruits.»)

Conclusion

Sommes-nous liés, à la fin du XX^e siècle, par la loi de Moïse? Ou bien le Seigneur nous en a-t-il libérés? La dîme n'était-elle que pour les juifs d'autrefois? La dîme, un ordre du Seigneur? Pour les siens? Aujourd'hui?

A ces questions, nous répondons que le commandement de la dîme est une loi morale toujours actuelle pour le peuple de Dieu. Bien comprise, la dîme est une libération: l'offrande, comme le sabbat, nous ouvre à Dieu et nous permet de trouver le vrai sens de la vie avec lui.

Tous ceux qui ont osé suivre cette loi ont expérimenté que Dieu tient sa promesse. La dîme est une manifestation de notre fidélité, de notre reconnaissance, de notre amour pour Dieu.

Dieu bénit toujours d'une manière ou d'une autre ceux qui commencent à marcher dans sa Loi. «Dîmer» implique aussi la reconnaissance de celui qui reçoit, qui va récompenser et même bénir!

Nous n'offrons pas à Dieu pour qu'il nous soit redevable de quelque chose, en contrepartie de notre libéralité. En donnant, nous reconnaissons simplement et selon sa Parole, que nous devons tout à Dieu, les dix dixièmes de ce que nous avons. Autrement dit, verser la dîme est la façon biblique de dire merci à Dieu pour tout ce qu'il nous a donné. Nous reconnaissons de cette manière qu'il est *El Elyon*, le Dieu Très Haut, possesseur des cieux et de la terre, le dispensateur de toutes les bénédictions spirituelles ou matérielles.

* * *

Des implications existent pour l'Eglise, à savoir recommencer à enseigner la pratique de la dîme comme celle du sabbat, dès l'école du dimanche et le catéchisme, de manière à ce que les fidèles sachent:

- ce qu'ils ont à faire, connaissant la pensée du Seigneur sur ce sujet important, et qu'ils puissent agir selon leur cœur et leur amour pour lui;
- qu'ils connaissent la joie de l'oblation de leur temps, le sabbat; l'oblation de leur avoir, la dîme, et l'oblation d'eux-mêmes (que l'orgueil et l'égoïsme soient arrachés des cœurs pour faire place à l'amour!);
- qu'ils connaissent la joie d'un culte équilibré entre l'offrande, l'adoration et la prière;
- et qu'ils connaissent les bénédictions qui en découlent: l'une d'elles ne serait-elle pas une Eglise en bonne santé qui permette la progression de l'œuvre de Dieu, avec des fidèles qui, suivant l'enseignement de Paul, demandent la grâce de donner, d'offrir au Seigneur afin d'être des témoins de son amour?

LE COMBAT POUR LE PROGRÈS DE L'ÉVANGILE AU CŒUR DE LA MISSION PAULINIENNE

Gordon CAMPBELL*

Introduction

Sans le thème missionnaire, le Nouveau Testament serait incompréhensible. Car très simplement, conformément aux attentes de l'ancienne Alliance et même, les dépassant, Dieu a envoyé son Fils. Et cet envoi en a provoqué un autre, celui des témoins du Fils. Dans ces deux envois, nous avons la raison d'être à la fois du Nouveau Testament et de l'Eglise de Jésus-Christ. Etre chrétien, aujourd'hui comme hier, c'est partir en mission pour témoigner du Christ, en paroles et en actes, auprès des femmes, des hommes et des enfants de notre temps. Lire le Nouveau Testament sans vouloir reconnaître qu'il est, au fond, le récit de ces deux missions ou envois, ce serait se tromper de lecture.

D'où, déjà, la justification du titre de cet exposé. Celui-ci n'est pas compliqué. Faisant le choix de la mission chrétienne telle que Paul l'a vécue, ce titre nous invite, en effet, à découvrir quelque chose qui se trouve au cœur même de ce ministère apostolique de Paul. Cette chose, cette conviction, c'est que l'activité missionnaire de Paul et de ses associés s'explique, au fond, comme la poursuite d'un objectif précis:

* G. Campbell est professeur de Nouveau Testament à la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence. Ce texte est une adaptation de la causerie qu'il a donnée le dimanche de rentrée de cette Faculté, le 11 octobre 1998.

celui de faire progresser l'annonce de l'Evangile, ce qui, pour Paul comme pour ses collaborateurs, implique une lutte constante.

Rien de controversé, ni de très original. Vous qui lisez le Nouveau Testament, et qui connaissez les lettres de Paul et les Actes des Apôtres, vous vous dites spontanément qu'annoncer l'Evangile toujours plus loin est bien le souci premier de Paul et que, d'après ce qu'il dit ou ce que Luc dit de lui, cette visée ne se réalise qu'à travers un véritable combat. Peut-être même pensez-vous à ces paroles de Paul aux Corinthiens qui corroborent et résument ce que nous recherchons:

Nous sommes pressés de toute manière, mais non écrasés; désemparés, mais non désespérés; persécutés, mais non abandonnés; abattus, mais non perdus; nous portons toujours avec nous dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus se manifeste aussi dans notre chair mortelle. (2 Co 4:8-10)

I. Les «trois Paul»

Comment allons-nous étudier la mission paulinienne? Faut-il parcourir les lettres de Paul, ramassant au passage, dans ces écrits de circonstance, des morceaux à recoller qui nous permettraient, peut-être, de restituer sa mission telle qu'elle s'est déroulée? Mais à la lecture des seules lettres, il est impossible de replacer les évangélisations, les implantations d'Eglise, les visites renouvelées, les circonstances appelant tôt ou tard une correspondance écrite, dans une chronologie fixe, complète et unanimement acceptée: les indications biographiques des lettres, même toutes rassemblées, ne représentent qu'un apport bien maigre et un puzzle où il manque des pièces essentielles. Par conséquent, les lettres ne suffisent pas, à elles seules, pour reconstituer, étape par étape, le développement de la mission évangélique de Paul et de ses compagnons. Pourtant, sans ce travail préalable, comment, par la suite, répondre à la question: le souci du progrès de l'Evangile est-il, ou non, central pour Paul et sa mission?

Comment contourner ce premier obstacle? Faut-il, plutôt, se laisser guider par les Actes des Apôtres, qui racontent les hauts et les bas de la vie de Paul entre son entrée, aveugle, à Damas et son arrivée, enchaîné, à Rome? L'harmonisation des détails concernant Paul dans le récit de Luc avec les données des lettres de Paul s'avère être un vrai casse-tête. Paul-selon-Paul et Paul-selon-Luc se ressemblent, certes, sur bien des points. Mais la confrontation de ces deux banques de données, si elle offre des réponses à certaines questions, en soulève maintes autres, qui restent sans réponses suffisantes.

Ni Paul ni Luc, d'ailleurs, n'en sont vraiment responsables. Paul n'écrivait pas ses lettres afin que des chrétiens de notre temps puissent faire la chronique de sa vie, de son temps et de ses activités; d'autres que lui, des années après, ont rassemblé ses lettres éparses dans la collection que nous avons. Luc n'écrivait pas non plus avec le dessein de tout nous dire sur vingt-cinq ans d'action apostolique autour de la Méditerranée. Lorsqu'on combine les indices des lettres et des Actes, on met en place des pièces manquantes du puzzle de la mission paulinienne, mais ce faisant, on constate que le puzzle est devenu plus grand qu'on ne pensait.

Se faire une idée précise du déroulement de la mission paulinienne et des stratégies qui lui ont donné sa forme est une tâche difficile. De plus, nous ne sommes pas les seuls à essayer de la réaliser. La réflexion théologique est, en effet, une entreprise publique; et nous avons des partenaires théologiens, lecteurs du Nouveau Testament comme nous, qui compliquent notre recherche par l'addition de deux facteurs:

– D'abord, à propos des treize épîtres de Paul: dans l'état actuel de la recherche, six ou sept seulement des treize lettres, aux yeux de beaucoup de spécialistes, seraient véritablement de la main de l'apôtre; les autres, pour tout un ensemble de raisons, représenteraient, certes, la mémoire authentique de son enseignement, ou même l'écho de lettres lues et relues, mais avec des évolutions dans la pensée dues à l'écoulement du temps et aux changements des circonstances, en gros dans la génération qui suit la mort de Paul. On est convaincu ou non du bien-fondé des diverses objections

faites à la paternité paulinienne, par exemple, de Tite ou d'Ephésiens. Ce ne sont là que des solutions proposées, parmi d'autres, à certains des problèmes que posent les textes concernés, lorsqu'on les examine de près. Il convient de tenir compte de ces thèses couramment avancées; il ne s'agit pas forcément d'arguments farfelus, avancés pour miner l'Eglise ou disqualifier son message. Si telle explication est mauvaise, il faut simplement en proposer une meilleure, qui résout mieux le problème.

— L'autre difficulté concerne les Actes des Apôtres et, en un mot, la fiabilité du portrait de Paul qu'on y trouve. Depuis longtemps, en effet, le récit de l'auteur des Actes est considéré comme inadmissible pour la recherche historique du vrai Paul. Ce jugement est la conclusion couramment tirée de la lecture des Actes et de la confrontation des deux sources: lettres et Actes. L'auteur des Actes n'aurait pas personnellement connu Paul ou son activité missionnaire mais aurait décidé, trente ou quarante ans après, d'en faire le récit. Son œuvre serait moins une histoire qu'un roman historique; autrement dit, le principe qui guide Luc serait moins la vérité que la vraisemblance. Et, dans l'Eglise où évolue Luc, on verrait Paul d'un œil trop bienveillant. Ce bilan pessimiste a de plus en plus de détracteurs aujourd'hui, car les recherches récentes ne le soutiennent pas, mais son influence reste très grande; aussi ne peut-on pas l'ignorer.

En résumé, quatre obstacles se dressent sur notre chemin:

- nos connaissances du vrai Paul et de sa vraie mission apostolique se trouvent assez limitées;
- pour mieux connaître l'apôtre, il ne suffit pas d'ajouter Paul-selon-Luc à Paul-selon-Paul;
- certaines lettres de Paul auraient été écrites par d'autres que lui;
- Paul-selon-Luc pourrait être, aux yeux de plus d'un, un portrait tardif et assez partisan de l'apôtre.

Autrement dit, trois Paul au moins seraient à rencontrer dans les pages du Nouveau Testament:

- celui qui écrit quelques lettres (nous l'avons appelé Paul-d'après-Paul);

- celui au nom de qui on écrit des lettres de style paulinien (appelons-le Paul-après-Paul);
- celui qui est le héros honoré des Actes (nous l'avons appelé Paul-selon-Luc).

N'oublions pas, en passant, l'existence d'un quatrième Paul! Celui de 2 Pierre 3:15, 16, où sont mentionnés les passages difficiles de ses lettres, dont les personnes ignorantes et sans formation tordent le sens!

II. Une stratégie...

Pour que notre recherche sur la mission de Paul avance et aboutisse, je vous propose une stratégie simple pour franchir les obstacles.

Notre investigation porte sur le combat pour le progrès de l'Évangile qui serait (c'est mon hypothèse) au cœur de la mission paulinienne. Notre stratégie consistera à voir si ce combat existe chez chacun des Paul évoqués: Paul-d'après-Paul, Paul-après-Paul et Paul-selon-Luc. Ce combat apparaît-il comme une trajectoire traversant incontestablement toute la tradition paulinienne? Si oui, cela nous permettra d'y reconnaître quelque chose de central et de capital pour la mission de l'apôtre et de ses collaborateurs.

En clair, il faudra trouver, dans une lettre incontestée de Paul, le souci clairement formulé de l'avancement de la Bonne Nouvelle et l'évocation d'un combat à livrer. Il conviendra, ensuite, que cela apparaisse encore dans une lettre qui porte son nom mais qui serait, pour de nombreux spécialistes de la question, de la main d'un disciple. Enfin, il faudra que le récit de Luc fasse valoir, chez son Paul, ce même souci et, si possible, dans un pareil contexte de difficultés, d'obstacles et de lutte.

III. Paul, Timothée et l'Eglise de Philippi

Je vous propose, maintenant, de confronter trois textes qui remplissent ces conditions:

- La lettre de Paul que nous examinons est celle qu'il a adressée aux *Philippiens*. Elle est incontestablement de la

main de l'apôtre et l'Eglise de Philippiques est probablement celle, parmi toutes les Eglises qu'il a fondées, à laquelle il est le plus intimement lié.

– L'épisode des *Actes des Apôtres* est celui qui raconte l'arrivée des missionnaires Paul, Silas et Timothée à Philippiques (Ac 16), premier récit des Actes où l'auteur raconte les événements à la première personne, «nous», c'est-à-dire des événements auxquels lui-même, Luc, a participé (si ce n'est pas, selon l'hypothèse d'un récit tardif, le témoignage oculaire d'une source que l'auteur incorpore à son œuvre).

– La deuxième lettre de Paul (qui, pour beaucoup, serait d'une autre main) est la *première épître à Timothée*; je la choisis parce que – nous l'oubliions trop souvent – la lettre aux Philippiens est de «Paul et Timothée», celui-ci ayant été probablement le plus proche collaborateur de l'apôtre. Timothée est associé à Paul dans d'autres lettres encore: 2 Corinthiens, Colossiens, 1 et 2 Thessaloniciens (avec Silvain) et Philémon.

Puisqu'il s'agit de vérifier que le combat pour le progrès de l'Evangile est un véritable lien entre les différents Paul du Nouveau Testament, nous laisserons de côté les nombreuses autres références, dans les lettres incontestées de Paul comme dans les autres, à la lutte (au pugilat, au combat), à l'armure, au vainqueur et à la victoire, à la course et aux exercices sportifs. Tout cela appartient, aussi, à notre sujet. Mais, pour le moment, limitons-nous à une Eglise – celle de Philippiques, en Macédoine – et à deux membres de l'équipe missionnaire qui y a apporté la Bonne Nouvelle, Paul et son lieutenant, Timothée.

A) *La lettre aux Philippiens*

Le mot «progrès» (*prokope*), mot assez rare dans le Nouveau Testament (neuf fois), ne se trouve que chez Luc (une fois en Lc 2:52) et chez Paul (huit fois: quatre dans ses

lettres incontestées¹; et quatre fois dans les lettres contestées, les deux adressées à Timothée justement²). Aux Philippiens, Paul parle de leur «progrès et joie dans la foi» (1:25), après avoir employé l'expression «le progrès de l'Évangile» (1:12), qu'il semble avoir inventée pour l'occasion.

Ce «progrès de l'Évangile» a un caractère paradoxal, car Paul, prisonnier, n'avance plus. Au moment d'écrire, il est captif et privé de son libre mouvement d'évangéliste infatigable. En considérant ses chaînes, on pourrait conclure que Paul est hors de combat, que son élan missionnaire est stoppé, frustré, et que la Bonne Nouvelle ne se répand plus. Loin de là! Paul dit en insistant que les choses progressent tout de même: d'une part, parce que «dans le prétoire et partout ailleurs il est devenu manifeste que c'est pour le Christ que je suis dans les chaînes» (1:13); et, d'autre part, puisque les chrétiens du lieu (qui pourrait être Ephèse ou Rome) redoublent d'audace devant ce témoignage en milieu païen et «annoncent sans crainte la parole de Dieu» (1:14).

C'est cet aspect paradoxal du progrès de l'Évangile, malgré les reculs apparents, qui le relie, dans cette lettre, au thème important du combat évangélique et apostolique. Certains frères profitent des chaînes de Paul et annoncent le Christ par «rivalité» (1:17), ce qui est une tribulation pour l'apôtre. Quant à son combat à lui, il peut approcher de son terme: Paul se demande s'il sera condamné et mourra pour gagner le Christ, ou s'il survivra pour continuer à œuvrer pour le progrès des Eglises (1:25). Choisissant l'option de rester et de poursuivre, il appelle les Philippiens à être fermes et à combattre «d'une seule âme pour la foi de l'Évangile», sans être intimidés par leurs adversaires, comme à être prêts à souffrir pour le Christ «en soutenant le même combat que vous m'avez vu livrer et que... je livre encore» (1:27-30).

Lorsque Paul parle d'Epaphrodite, messager et contact entre l'apôtre et l'Eglise, il l'évoque comme un «compagnon

1. Ga 1:14; Rm 13:12; Phl:12, 25.

2. 1 Tm 4:15; 2 Tm 2:16; 3:9, 13.

d'œuvre et de combat» (2:25, 30) qui a exposé sa vie pour la cause de l'Evangile. Et Paul d'exhorter, par la suite, les Philippiens: «Au point où nous sommes parvenus, avançons ensemble.» (3:16) Pour ce faire, en allant de l'avant, il leur faudra, dit-il, marcher «selon le modèle que vous avez en nous» (3:17). Un petit mot, enfin, aux deux femmes, Evodie et Syntyche, les encourage à se mettre d'accord, et reconnaît que ce sont là deux chrétiennes «qui ont combattu avec moi pour l'Evangile» (4:3). Nous pouvons terminer ce parcours de l'épître en récitant la parole célèbre du militant missionnaire que vous connaissez et qui résume tout: «Je puis tout par celui qui me fortifie.» (4:13)

Si la mort qui le menace et le souci de l'Eglise qu'il porte justifient la place faite par Paul, dans cette lettre, à la lutte pour l'avancement de la Bonne Nouvelle, ils ne l'expliquent pas tout à fait. Il y a, aussi, tout un vécu commun en toile de fond. Si Paul informe les chrétiens de Philippes de son engagement actuel, c'est aussi parce qu'ils y sont particulièrement sensibles. Cela, non pas seulement parce que leur Eglise est la seule, comme il dit, dont la participation avec lui à l'annonce de l'Evangile a été active (4:15, 16). Il y a, en plus, comme une connivence qui transparaît ici et qui demande à être expliquée.

B) Les Actes de Apôtres

Le chapitre 16 du récit des Actes va nous aider à avancer. Car, dans les débuts de l'Eglise de Philippes, tels que Luc les relate, se trouve évoqué ce qui ne l'est pas dans la lettre, parce qu'allant de soi. Empêchée de poursuivre en Asie, l'équipe missionnaire a obéi à une vision de Paul et traversé la mer Egée pour arriver en Macédoine. Précisons, au passage, que c'est là une étape nouvelle, une station plus loin, dans l'aventure que Luc veut décrire et qui fait voyager l'Evangile de Jérusalem à Rome. Parmi les objectifs qu'il fixe dans son ouvrage, il y a certainement celui de montrer comment, en l'occurrence avec Paul et son équipe, la Parole se répand efficacement, trouve un auditoire de plus en plus étendu dans l'espace méditerranéen et fait de nouveaux disciples comme,

par cette multiplication, une Eglise qui croît³. Dans ce chapitre 16, les références à la Parole annoncée et reçue sont particulièrement nombreuses⁴.

A Philippi, trois occasions de prédication apostolique sont relatées: la première, faite aux femmes d'un lieu de prière, comprend l'écoute de (et la réponse à) la parole de Lydie, marchande de pourpre; et la troisième aboutit à la conversion, au milieu de la nuit, du geôlier et à son adjonction, avec sa maisonnée, au nombre des croyants. Mais entre ces deux partages du message évangélique, il y a une parole d'exorcisme qui, au nom de Jésus, libère la pythonisse et provoque l'arrestation de Paul et Silas. Au cœur de la mission paulinienne à Philippi, il y a un fracas, un procès et une incarcération. A l'origine de cette communauté de Philippi, dont Luc ne raconte que la fondation, il y a eu des épreuves surmontées et un combat gagné, pour la cause de la Parole.

C'est cette Eglise-là qui, pendant des années, se battra comme un seul homme pour la même cause de l'Évangile et recevra de Paul une lettre, écrite encore d'une prison. L'avance de l'Évangile, en contournant les obstacles qui se présentent, caractérise ainsi, dès ce début, la compréhension qu'aura l'Eglise de Philippi de la vocation et de la mission de son apôtre, comme de la vie chrétienne tout court. Lorsque Paul s'entretient avec les Philippiens sur le combat de la foi, c'est parce qu'ils sont, de toute évidence, bien placés pour comprendre de quoi il s'agit.

Parlons de Timothée maintenant. Selon Luc⁵, ce dernier a été recruté par Paul à Lystre en Asie, pour devenir coéquipier apostolique juste avant l'épisode de Philippi. Au dire de Paul⁶, Timothée «s'est consacré avec moi au service de l'Évangile», comme les Philippiens le savent bien et peuvent l'attester. Timothée est, comme l'exprime Paul aux Thessaloniciens, un «ouvrier avec Dieu pour l'Évangile du

3. Ac. 6:7; 12:24; 19:20.

4. Ac. 16:6, 10, 13, 14, 17, 21, 32.

5. Ac 16:1-3.

6. Ph 2:20.

Christ»⁷, un collaborateur qui, avec le temps, deviendra, selon Luc encore, «l’auxiliaire»⁸ de Paul. Celui-ci confiera à Timothée la charge de plus d’une communauté.

C) *La première épître à Timothée*

Que trouvons-nous, enfin, dans la première épître à Timothée? Dans cette lettre, il y a plusieurs passages où Paul fait un certain nombre de recommandations à Timothée, détails que ceux qui voient un autre que Paul comme auteur de l’ensemble de la lettre admettent, parfois, comme étant des extraits authentiques de lettres disparues. Parmi ces injonctions à Timothée, certaines paroles nous intéressent: Paul lui recommande de combattre le bon combat, «en gardant la foi et une bonne conscience» (1:18, 19); car si «nous travaillons et luttons» (4:10), ce sera un signe d’espérance en un Dieu vivant; et puis, Paul exhorte Timothée à s’appliquer à son ministère «afin que tes progrès soient évidents pour tous» (4:15). Et Paul de revenir une dernière fois sur le thème de la lutte: «Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé.» (6:12)

L’examen de la deuxième épître à Timothée nous permettrait de confirmer ce que ces quelques énoncés suffisent déjà à montrer, à savoir que Paul, après une quinzaine d’années de collaboration avec Timothée, lui délègue des responsabilités tel un père à son fils⁹, qu’il l’exhorte, étant son lieutenant, à souffrir avec lui, si nécessaire, pour l’Evangile¹⁰. Ayant suivi son ministère de près, depuis ses débuts dans l’équipe à Philippi même, Timothée, comme les Philippiens, peut comprendre un appel aux armes de la foi.

Conclusion

Nous sommes au terme de notre petite recherche théologique: grâce à la trajectoire Paul, Timothée et l’Eglise de

7. 1 Th 3:2.

8. Ac 19:20.

9. 2 Tm 2:1.

10. Cf. 2 Tm 1:8.

Philippes, qui traverse les lettres de Paul (authentiques et contestées), et au récit de Luc, nous avons pu situer le combat pour le progrès de l'Évangile au cœur même de la mission de Paul. Mais, si cette brève recherche est ainsi menée à bien, la réflexion ne fait que commencer. Car la question se pose maintenant de savoir quelle est l'utilité, quelle est l'importance, pour nous, de ce que nous avons trouvé. Pour nous, dont la mission est aussi, en France et dans le monde d'aujourd'hui, de travailler au progrès de l'Évangile parmi les femmes, les hommes et les enfants de notre temps.

Voici quelques remarques et questions.

Je commence par l'aspect paradoxal et contradictoire du «progrès» qui fait que, là où Paul est emprisonné, son témoignage doit trouver une expression nouvelle, et que le témoignage des chrétiens du lieu, s'inspirant de son exemple, devient plus audacieux. Ce *progrès par le recul apparent* me conduit à me demander: est-ce que la Parole avance à l'image de la croix? Est-ce à travers l'apparente défaite ou la faillite que la Bonne Nouvelle doit atteindre sa cible? Bref, est-ce que «progrès», spirituellement parlant, est synonyme non pas de «succès» mais plutôt de «lutte»?

Autre question: peut-il y avoir une marche en avant pour l'Évangile, en ce monde, sans qu'il y ait de combat préalable? Face à l'humanité déchue et à la création désordonnée, est-ce comme une loi spirituelle que la Parole, toujours, doit se heurter à une résistance – résistance qui, de la part des témoins de Jésus que nous voulons être, en appelle une autre?

Episode par épisode, Luc met en scène un Paul qui, avec ses compagnons d'armes, triomphe de nombreuses épreuves. Aux Corinthiens¹¹, Paul lui-même fait tout un catalogue de souffrances deux fois plus long. Il semble que la vocation apostolique ait été testée, du moins pour Paul et ses associés, au crible de la souffrance. Qu'en conclure pour notre vocation missionnaire? Les dragons du roi et les galères existent-ils

encore (sans doute, sous une autre forme, plus dissimulée) pour qui veut témoigner fidèlement de Jésus-Christ?

A Timothée, Paul parle comme à un résistant. Si Paul porte le fardeau quotidien du souci des Eglises¹², il n'y a que Timothée, dit Paul aux Philippiens¹³, pour partager vraiment cette sollicitude. A Timothée, donc, de combattre le bon combat de la foi¹⁴. Dans la mesure où chaque chrétien est appelé à poursuivre, à son niveau, l'action apostolique, que signifierait ce combat pour chacun de nous? Quelles armes porter? Quel entraînement subir? Dans quelle force puiser? Comment tenir bon, ne pas lâcher?

Mais, appelons un chat un chat! Nous parlons de combat. S'il nous arrive encore de chanter parfois «Debout, sainte cohorte», avouons que, dans une Europe où nous aimerais avoir définitivement tourné la page de la guerre, et dans un monde où la colonisation du bon vieux temps ne se fait plus, l'image guerrière d'un combat chrétien ne nous parle plus comme, mettons, avant 1960. On est tous pour la paix, même en Irlande! Seulement, aurions-nous en même temps perdu avec cette image militaire vétuste, le sens de notre vie chrétienne et, surtout, celui de notre envoi en mission? Selon le Nouveau Testament, n'avons-nous pas, en tant que témoins du Christ, une vie de résistants à mener et une lutte à livrer? Ou bien le combat ne concernerait-il plus que quelques irréductibles, des fanatiques ou des intégristes?

Et l'Eglise? Dans l'Eglise de Philippi, nous avons vu une communauté solidaire de Paul au point de participer activement à son combat pour le progrès de l'Evangile¹⁵. Quelles conséquences en tirer pour nos Eglises, nos paroisses, aujourd'hui? Que demandent, dans nos communautés, les exhortations de Philippiens 1:27, 28?

Demeurez fermes dans un même esprit, combattant d'une même âme pour la foi de l'Evangile, sans vous laisser aucunement intimider par les adversaires.

12. 2 Co 11:28.

13. Ph 2:20, 21.

14. 1 Tm 1:18, 19; 6:12.

15. Ph 1:5.

Sommes-nous unis par un même esprit et prêts à nous démener pour que se répande aujourd’hui, en France et en francophonie, la Parole concernant Jésus? Qui sont les adversaires qui nous font (ou nous feraient) taire le message? Quels obstacles, actuellement, nous font hésiter ou achopper? Plus fondamentalement, croyons-nous être, de nos jours, «engagés dans le même combat»?¹⁶

Jésus parlant aux disciples et à la foule, comme Paul écrivant aux chrétiens, exigent sans relâche qu’on mette en pratique ce que l’un dit et que l’autre écrit. Ainsi, la rencontre avec le Seigneur et avec son apôtre s’avère toujours, disons, contrariante. En un sens, le Nouveau Testament est inachevé; il lui manque sans cesse, en quelque sorte, la réponse souhaitée de la part de celui qui le lit, son lecteur.

Pour nous, répondre «oui» ou «présent» est difficile; et lorsque nous répondons tout de même «oui», restent au moins deux questions: que faire? Et, comment faire? Dans l’Eglise en France ou en Europe, de nos jours, en effet, il n’est pas aisé de discerner clairement la réponse aux questions: qu’est-ce que la mission, et comment la vivre? Pourtant, l’Evangile nous appelle à avoir un comportement, un mode de vie foncièrement missionnaires, à nous sentir envoyés comme des témoins auprès d’autrui. Aussi, si le découragement nous guette, encourageons-nous avec ce mot de Paul aux combattants de Philippi:

Mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Christ-Jésus¹⁷.

16. Ph 1:30.

17. Ph 4:19.

DES RÉVEILS AU XX^e SIÈCLE

Brigade et Brigadette

Albert BERRUS*

- Heureux celui qui a connu un réveil, n'en garde pas la nostalgie, mais en a reçu une dynamique d'espérance et de consécration!
- Heureux celui qui sait que tout est temporaire, marqué par l'époque et que partout ivraie et bon grain sont mélangés!
- Heureux celui qui n'oublie pas que le Dieu Sauveur qui réveille, vivifie est le même que le Dieu créateur qui a donné caractère et personnalité,
il restera clairvoyant!

Le regard sur le passé ne doit pas nous rendre absents de notre présent, mais mieux participants de l'actualité. Sans remonter à Abraham et à Sara (quatre millénaires avant nous!), considérons deux réveils de ce siècle: celui de la Drôme et celui de la Gardonnenque, dont la Brigade et la Brigadette furent les artisans en prenant au sérieux le Seigneur: «Saint, saint, saint est l'Éternel, toute la terre est remplie de sa gloire»; «Le matin vient»; «L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié».

A) Le réveil: notre commune histoire

L'histoire n'est pas seulement affaire de spécialistes, c'est l'affaire de tous. On ne vit pas sans histoire: on naît, vit et meurt dans une chaîne dont on est l'un des maillons. Mieux

*A. Berrus est pasteur à la retraite de l'Eglise réformée de France et président du conseil de la Faculté libre de théologie d'Aix-en-Provence.

vaut en avoir conscience et ne pas oublier que lire l'histoire, c'est rendre présent notre passé.

Il n'y a pas de recette pour le réveil. Il est comme la transfiguration: on ne la provoque pas, on la reçoit. Nous ne sommes pas là pour répéter, mais pour vivre et recevoir, pour voir soudain s'éclairer dans notre présent des paroles de l'Ecriture qui deviennent aussitôt «paroles de vie». Il faut donc être disponible, être en attente. C'est ce qui m'a fait accueillir un réveil d'un autre genre que «réformé»: le réveil charismatique. Soyons disponibles et clairvoyants devant ce que Dieu éclaire, souligne, attend. Mais ne concluons pas avant d'être sérieusement informés. C'est ce que je voudrais faire modestement en me laissant instruire par les témoins de nos réveils: Jean Cadier, mon professeur; Pierre Gelfucci, un frère aîné. L'un de la Brigade, l'autre de la Brigadette...

Pourquoi ces noms: «Brigade, Brigadette»? Ecouteons J. Cadier:

Brigade, d'où vient ce nom? nous a-t-il été souvent demandé. Nous n'en savons rien. Il nous a été donné, on ne sait par qui, on ne sait pour quoi; il surgit un jour. Je vois bien qu'on nous compare à ces gendarmes qui parcourent le pays par petits groupes. D'autres plus sérieux parlaient de «brigades d'assaut» que l'on envoyait pendant la guerre en renfort sur des points menacés... Ailleurs, la Brigade désigne des groupes de suppléants prêts à donner un coup de main d'urgence... Peu importe! Le nom est resté. Nous avons voulu le solenniser en nous appelant «Brigade missionnaire de la Drôme»; cela n'a pas pris. Nous étions «La Brigade», cela suffisait. Le nom apparaît dans notre petit journal *L'Accord*, au printemps 1923. Il nous est resté... Mais, en fait, ce nom vient de ce que les pasteurs «brigadiers» ont été amenés à travailler en équipe. Cela s'est produit à la suite d'une mission organisée dans sa paroisse par Victor Bordigoni. Cette fois, trois pasteurs présents prirent la parole: une unité parfaite se manifestait et la force du témoignage en était accrue. Ce fut pour ceux qui avaient parlé une expérience nouvelle et décisive. Ils s'étaient sentis fortifiés par cette action commune. Obligés à la brièveté pour laisser à chacun le temps nécessaire, ils avaient donné plus de force à leur parole, ils s'étaient effacés en tant que

personnalité pour laisser au message apporté toute sa force. La Brigade était née¹.

Ce travail en équipe était une chose tout à fait nouvelle en 1923. Il a été caractéristique de ce réveil: œuvre, non d'une personnalité, mais d'une équipe, la Brigade. Il en fut, ensuite, de même en Gardonnenque; aussi s'est-on contenté d'ajouter le «ette» local, qui a fait «Brigadette».

B) Le réveil de la Drôme

Nous sommes en plein mois d'août 1922, peu après la fin de la guerre de 14-18 qui a tant marqué notre pays et laissé nos paroisses bien somnolentes. Nous sommes un dimanche après-midi en été (heure de la sieste) dans le petit temple de L'Establet (Drôme). Le pasteur de La Motte-Chalendon est venu présider le culte. Une jeune femme, Alice Ponson, se leva et dit: «Mes amis, mes voisins, vous me connaissez... Jusqu'à présent, j'ai vécu pour moi-même, ma famille, mes biens... Maintenant, j'ai compris, je veux vivre pour Dieu; qu'il me donne son pardon et sa force...» Elle s'arrêta les yeux pleins de larmes. Le pasteur descendit de chaire. Déjà, la plupart des auditeurs s'étaient mis à genoux. Plusieurs déclaraient leur volonté de se donner à Dieu. Le pasteur allait de l'un à l'autre. C'était vraiment une manifestation de l'Esprit de Dieu.

Aussi est-ce plein de joie que le pasteur descendit à La Motte. Dans le culte du soir, il raconté la scène. Sur le champ, plusieurs déclarèrent vouloir se donner à Dieu. Le petit feu qui venait de s'allumer commençait à embraser la forêt. On chantait: «C'est la joie, c'est la joie, c'est la joie du ciel qui rayonne dans nos cœurs: gloire à l'Eternel...»

Le réveil chante et fait chanter, c'est un signe. La Réforme a chanté. Le réveil piétiste a chanté. Le réveil du Pays de Galles, le réveil de la Drôme, le réveil charismatique aussi

1. Les citations sont tirées du livre de J. Cadier *Le matin vient* (Les Bergers et les Mages) et de la brochure *Les conventions chrétiennes de Gardonnenque et le réveil*, écrite par B. Decorvet et P. Guelfucci.

ont chanté. Mais il existe aussi des renouveaux bibliques qui ont peu chanté et beaucoup apporté.

C) Le réveil s'est discrètement préparé

Dès 1921, un groupe de pasteurs du sud de la Drôme avait décidé de mettre le réveil à l'ordre du jour de leurs réunions. Ils étaient presque tous jeunes, au début de leur ministère. Ils attendaient un renouveau dans leurs Eglises. On sortait de la guerre, on avait dressé les monuments aux morts; une vague de jouissance déferlait, l'incredulité faisait des ravages. Le défi était lancé, il fallait le relever.

Dieu tient les temps dans sa main. Ils veut les faire naître dans l'institution qui demeure avec ses paroisses, ses conseillers, ses synodes... Soudain, l'événement surgit qui se sert des structures, d'un groupe de pasteurs instruits: Edouard Champendal, Henri Eberhard, Pierre Caron, Jean Cadier et, plus tard, Jacques Deransart, Antoine Antomarchi, Gédéon Sabliet. A ces pasteurs, il envoie un prophète isolé pour les entraîner: Victore Bordigoni. Tout était prêt, comme au Carmel.

D) Les signes du réveil dans l'espace et dans le temps

Lorsque nous assistons à des prières d'humiliation, de consécration, à des réconciliations, à des reprises en main de serviteurs, lorsque des textes retrouvent un accent de nouveauté et leur puissance, n'est-ce pas le signe que l'Esprit est à l'œuvre? Il y a un appel clair au changement. Pourquoi laisser passer cette heure sans se donner pleinement à l'action actuelle de l'Esprit saint?

Le rayonnement du réveil est aussi l'un de ses aspects: d'un village à l'autre, d'une paroisse à l'autre, d'un pasteur à l'autre, d'un chrétien à l'autre et les incrédules sont atteints. Tout peut servir au dessein de Dieu: les amitiés, les études, la proximité paroissiale... Il faut tout cultiver et attendre les heures qui sonnent ou sonneront. Voici quelques

noms de villages atteints par le réveil de la Drôme: La Motte, Crest, Valdrome, Dieulefit, Mazamet, le Poitou... les frontières sont franchies vers la Suisse (Genève), vers la Belgique.

Voici les mots d'ordre de la Brigade: Dieu ne se contente pas de ce que nous sommes (1926). Il faut que tout change (1927). Dieu n'a pas changé (1928). En haut (1929). Vainqueur (1930). O Dieu, crée en moi un cœur pur (1931). Vous serez mes témoins (1932). Debout! (1933). Mon seul titre devant le Dieu juste: être pécheur pardonné (1934). Dis à ceux qui la replâtront que la façade s'écroulera (1935). Il faut que Dieu gagne (1936). Il est plus tard que vous ne pensez (1937). Je cours vers le but (1938).

E) La Gardonnenque

Des jeunes de l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) de Nîmes sont allés assister à une mission de la Brigade à Saint-Paul-Trois-Châteaux (du 29 mai au 2 juin 1925). Ils invitent la Brigade à venir à Nîmes du 30 novembre au 3 décembre 1925. Le 2 décembre assistent à la réunion des étudiants en théologie gagnés au Christ dès leur jeunesse par les conventions du grand revivaliste Ruben Saillens. Ce sont Jean Bordreuil, Jean Cruvellier, Pierre Guelfucci, Louis Poulain, qui seront bientôt suivis par Marc Perrier, Georges Serr et Boris Decorvet.

Ce groupe d'étudiants, auxquels la vision du réveil s'impose, prient pour le réveil d'une région où Dieu les appellerait à travailler ensemble. Et voici qu'ils sont appelés, les uns après les autres, dans les Eglises de Gardonnenque.

Ils signent une déclaration de principe commune et la première convention a lieu à Saint-Géniès du 26 au 30 octobre 1932. Elle fut préparée dans la prière sur cette terre longtemps desséchée par le rationalisme et la libre pensée. On attend des orateurs de marque, les brigadiers de la Drôme et Ruben Saillens, qui ne put venir et envoya un message. Les brigadiers, nouveaux venus dans la région, firent la conquête des foules enthousiasmées qui n'oublièrent pas la prédication de H. Eberhard sur «la robe de Jésus».

«Le réveil n'est pas un coup d'éclat. C'est une lutte, c'est un absolu fait de certitude, de calme et d'équilibre», écrit B. Decorvet. Avec ce texte, nous voyons le vocabulaire d'une époque; il caractérise un réveil de type réformé et non charismatique. Il insiste sur le combat de la foi, sur la victoire.

F) Le réveil, des réveils, la continuité

Les cantiques de l'époque sont des chants de victoire ou des chants de guerre et de gloire: «Sûrs de la victoire», «Lève-toi, vaillante armée», «Debout, sainte cohorte», «Le signal de la victoire», etc. Autant de cantiques qui n'ont plus cours. Aujourd'hui, on est moins «des combattants» que «des ouvriers de paix, des bâtisseurs d'amour». On est plus invité à être des chercheurs, à l'écoute, les mains ouvertes, que des victorieux.

Le message a sans doute besoin de s'actualiser dans le langage du temps, mais il ne saurait se conformer à ce dernier. Il doit garder le caractère de celui qui l'inspire, le réveille.

Les messages des conventions sont successivement: «La vie de victoire», «Vivre», «Qu'est-ce que le réveil?». La troisième convention répond : «La manifestation de la gloire de Dieu»². Le message de ce mouvement de l'Esprit est celui de la Parole de Dieu avec toutes ses exigences et toutes ses promesses. En voici quelques pointes:

– Le réveil est le message de la gloire de Dieu (Es 6:3). Non plus «le Bon Dieu» mais le Dieu trois fois saint qui nous montre et nous offre sa grâce en son Fils unique et bien-aimé. En lui, l'amour de Dieu est manifesté, en lui sa justice est satisfaite. Telle est la parole qui a été proclamée dans les montagnes de la Drôme, qui s'est répercutee tel un écho

2. Dans la quatrième convention, après la déchirure de 1935 avec la Brigade, on revient à «La Bible», «La prière», «Que ton règne vienne», «L'Eglise conquérante» (en 1938, Munich). La huitième convention a lieu à Alès en 1941 (après deux années d'interruption): «L'Evangile éternel» (150 participants). «Tous un en Christ» (1942); «Ce que l'Esprit dit aux Eglises» (1943, 325 participants); «Toutes choses nouvelles»; «La vocation» (440 participants). On venait à Alès du Nord, du Midi, du Poitou, d'Alsace, de Lorraine. On pourrait aussi parler des conventions du Sud-Ouest; au Mas d'Azil (1943, 1944); à Montauban et aux Bordes-sur-Arize à partir de 1945.

puissant à travers le pays tout entier et qui est parvenue jusqu'à nous dans nos vieilles Eglises de Gardonnenque et des Cévennes. Elle a replacé devant nous la nécessité et l'urgence d'une vie à la gloire du Seigneur.

– Le message du réveil, c'est aussi le message de la croix. Accepter la croix, c'est accepter l'opposition, c'est recevoir la sérénité de la foi: combat et repos, lutte et paix. La croix pour le chrétien, c'est comme l'aile de l'oiseau. Quand nous voyons un oiseau marcher à terre, il nous semble que ses ailes lui sont un fardeau. Mais s'il s'élève dans les airs, ce fardeau le porte. La croix nous porte.

G) Les drames du réveil

Tout ceci a porté d'excellents fruits: que de vies consacrées à Dieu, aux frères; que d'œuvres, d'Eglises en ont bénéficié! Cependant, il faut reconnaître que tout réveil connaît la situation des ouvriers qui disent à leur Maître: «N'as-tu pas semé du bon grain? D'où vient qu'il y a de l'ivraie?» Au départ, on vit en communion de consécration et puis, soudain, une zizanie surgit et le temps de l'épreuve et de la déception arrive. C'est d'abord, en 1927, un voile qui se déchire sur l'un des pionniers du réveil de la Drôme qui avait beaucoup apporté. En 1928, J. Cadier est victime d'un terrible accident d'auto entre Crest et Aouste. Cet accident a été l'occasion de se dégager d'un certain «magisme». Il n'est pas dit que Dieu protège toujours ses enfants de la souffrance et de la mort, mais plutôt que «ni les souffrances, ni la mort ne peuvent nous séparer de son amour».

Dieu agit selon son bon plaisir qui est le bon pour nous, dans sa souveraine liberté. Ce qui a été pensé en mal, il peut le changer en bien pour le salut. Il est une croissance de la foi qui connaît aussi des crises. Tous les dons de Dieu sont vivants. Et comme la vie, ils sont dans son mouvement. C'est ce que ne croit pas celui qui pense avoir la plénitude du Saint-Esprit. Il se laisse envahir par l'orgueil; sa propre pensée devient à ses yeux la pensée de Dieu qui a pris son parti. En fait, il rend Dieu captif... C'est ce qui est arrivé au pasteur

de Loriol qui se laissera saisir par les absous particuliers au mouvement pentecôtiste de l'époque et ne pourra pas être gardé dans l'Eglise réformée. Il y a certes dans les mouvements revivalistes des carences des Eglises. Des hommes de réveil comme Louis Dallière l'ont compris. Aussi la communauté de Charmes a-t-elle tenu jusqu'à nos jours, apportant sa vivante présence dont beaucoup ont bénéficié.

Plus grave a été la scission qui s'est produite en 1935 entre la Brigade et la Brigadette. Tandis que la Brigade prenait parti en faveur de l'unité de l'Eglise réformée de France, qui se réalisera en 1938, la Brigadette ne put pas se satisfaire de ce qui lui apparaissait comme un compromis inacceptable. Réunis à Valréas en 1935, les deux équipes se sont expliquées et séparées. Ce fut un moment douloureux de rupture.

La Brigade continuera ses réunions jusqu'à la guerre, mais les départs de E. Champendal pour Genève en 1935, de H. Eberhard pour Lyon et de J. Cadier pour Montpellier amputent l'équipe locale malgré l'arrivée de J. Deransart et de G. Sabliet. La Brigadette, de son côté, poursuivra sa mission dans les Eglises réformées évangéliques jusqu'en 1991 (58^e convention). La «fête de l'Evangile» a pris le relais à Saint-Hippolyte-du-Fort et à La Grand Combe.

La rupture n'empêchera pas que des hommes comme E. Champendal viennent à Alès et qu'en 1971, J. Cadier fasse de même pour écouter P. Marcel. Le comité de la convention s'ouvrit à ce brigadier et s'élargit à d'autres, ce dont je me suis réjouis.

Conclusion

La théologie du réveil a ses limites et ses dangers. Il est bon qu'elle invite à la décision, à la consécration et au service. Mais il ne faut pas oublier qu'on se décide, se consacre pour les autres et avec les autres pour être une pierre vivante insérée dans le mur de l'Eglise. Toute l'Eglise est chandelier d'or devant Dieu: c'est sa mission. Dieu la voit telle qu'elle est, telle qu'elle est appelée à être.

Pour ma part, je suis heureux d'être resté un trait d'union entre la Brigade et la Brigadette. A ma consécration, en janvier 1951, parmi les pasteurs consacrants se trouvaient Jean Cadier (Brigade) et Marc Perrier (Brigadette), qui nous ont conduits dans la prière. J'ai certes une prédisposition pour le réveil de type réformé. Avec Luther, toujours pécheur, toujours repentant, toujours pardonné. Avec Calvin, je crois à la souveraine liberté de Dieu. Et, aujourd'hui, je me veux témoin soucieux de la santé et de la croissance de la foi.

Soyons fermes sans être fermés. Soyons lucides, non aveuglés. Soyons des brigadiers sans être embrigadés; nous servant de tout sans être asservis à rien. La croix restera toujours notre jugement, notre pardon, notre unique espérance, car le crucifié est ressuscité, vivant à jamais.

DES LIVRES À LIRE

Marianne Carbonnier-Burkard et Patrick Cabanel: *Une histoire des protestants en France* (Paris: Desclée de Brouwer, 1998)

Je ne sais s'il s'agit d'une demande du public ou d'un besoin des historiens ou des sociologues, mais il y a ces temps-ci beaucoup de livres sur l'histoire protestante française, concernant essentiellement les Réformés. Quelques-uns sont médiocres ou inintéressants, la plupart sont très bons et quelques-uns excellents. Chacun d'eux a une approche particulière qui lui donne sa spécificité et son intérêt.

Une histoire des protestants en France est un livre très bien fait, qui présente l'avantage de proposer, d'une part, une histoire événementielle classique, et d'autre part, sous forme d'encadrés intercalés et disséminés au fil des pages, une série de documents qu'on n'arrive pas facilement, en général, à se procurer, ou quelques commentaires sur tel ou tel événement, ou série d'événements marquants, du protestantisme français.

J'étais réticent à lire ce livre qui me semblait embrouillé justement à cause de ces documents encadrés. Arrivé au bout du livre, je me suis surpris à regretter qu'il soit fini si rapidement. J'ai eu beaucoup de plaisir à le lire. Je ferai toutefois plusieurs remarques.

1°) Ce livre me semble particulièrement adapté au grand public, c'est-à-dire à des non-spécialistes. Ce choix aurait nécessité un prix bien plus modeste pour le public qu'il veut toucher. En outre, pourquoi ce livre concernant les Réformés français n'a-t-il pas été publié par Les Bergers et les Mages? Cette maison d'édition appartenant à l'Eglise réformée de France (ERF) n'aurait-elle pas pu publier un ouvrage de cette qualité concernant l'histoire des Réformés français?

2°) Ce livre porte un titre qui n'est pas parfaitement adapté à son contenu. Personnellement, je l'aurais plutôt intitulé: *Une histoire des Réformés en France*. Curieusement, il n'existe pratiquement pas de livre portant ce titre. Presque tout le monde fait l'amalgame entre protestant et Réformé dans «la France de l'intérieur». C'est compréhensible pour les XVI^e et XVII^e siècles, déjà en partie faux

à la fin du XVIII^e siècle, avec l'apparition des Moraves, et complètement faux dès le XIX^e siècle.

Aujourd'hui, cet amalgame pose problème, car les Réformés, toutes unions d'Eglises confondues, ne représentent plus guère que la moitié des protestants, même hors Alsace. Il me semble important de veiller à ne pas intensifier cette dérive sémantique. Celle-ci me paraît dangereuse au moment où une autre dérive sémantique tend à distinguer «protestants» et «évangéliques». Il nous faut impérativement garder le terme «protestant» pour qualifier l'ensemble des Eglises issues de la Réforme. Je suggère donc aux deux auteurs de changer le titre de leur livre pour ses éditions ultérieures, que je souhaite nombreuses.

3°) La marche vers la reconstitution d'une Eglise réformée unie en France, reconstitution qui ne réussira pas totalement, va s'étaler sur trente années, entre la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1906 et la constitution de l'Eglise réformée de France (ERF) en 1938. Ces trente années vont être dominées par «une mystique de l'unité» qu'il aurait été intéressant de faire apparaître plus nettement.

Personnellement, j'aurais développé en quelques pages cette marche vers l'unité, véritable cheminement œcuménique intraprotestant jamais mentionné avec le respect qu'il mérite. Et j'aurais ajouté quatre documents encadrés en caractérisant les étapes importantes:

- i)* le début du texte de constitution de «l'Union de Jarnac» en 1908, union manifestant le refus de l'éclatement de l'Eglise réformée;
- ii)* «L'appel des aumôniers militaires» en 1916;
- iii)* un texte sur le Réveil de la Drôme et de Gardonnenque dans les années 20 et 30;
- iv)* enfin, le début du texte de constitution de l'Eglise réformée de France en 1938.

4°) En ce qui concerne la période de l'occupation nazie, il aurait été intéressant de faire figurer en encadré le texte exact du communiqué du Conseil national de l'Eglise réformée de France (ERF) lu en chaire par les pasteurs de cette Eglise, le dimanche 22 septembre 1942. Il serait, du reste, intéressant de savoir pourquoi quatre pasteurs de Paris sur cinq figurent parmi les pasteurs qui n'ont pas lu ce texte en chaire. Le danger était-il trop grand à leurs yeux pour eux et (ou) leurs paroissiens? On sait, d'autre part, que

certains pasteurs de Paris et de sa banlieue ont participé activement à la Libération de Paris. S’agissait-il des mêmes? Cela serait intéressant de le vérifier.

Certains textes qu’on pourrait presque dire «fondateurs», et au moins «précurseurs», ne se trouvent nulle part, comme si on les avait oubliés ou qu’ils étaient trop longs pour être repris en notes. Dans ce livre, ils auraient trouvé naturellement leur place en encadré.

5°) Je me permets de rectifier une erreur de la page 109: Elisabeth Schmidt (1908-1986) est bien la première femme à avoir reçu la consécration pastorale dans l’Eglise réformée de France (ERF). Cependant, elle n’est pas la première femme à avoir reçu une délégation pastorale dans une Eglise réformée en France. Les premières semblent avoir été, d’une part, M^{me} René Pfender, née Marguerite Gueylard (1889-1976), qui fut pasteur des Eglises réformées évangéliques à Troissy-en-Champagne, puis à Choisy-le-Roy entre 1916 et 1919, son mari étant mobilisé comme aumônier (elle rentra dans le rang, si l’on peut dire, au retour de son mari et n’en sortit plus jusqu’à sa mort), et d’autre part, M^{me} Bourquin, qui remplaça son mari, mort pour la France, comme pasteur à la tête d’un poste de la Société chrétienne du Nord, filiale de la Société centrale évangélique (SCE).

Elisabeth Schmidt ne fut pas non plus la première femme consacrée au ministère pastoral en France, puisqu’une luthérienne le fut en 1926 dans l’ECAAL, en Alsace. Ce rectificatif n’ôte rien, bien sûr, à la compétence et à la vocation d’Elisabeth Schmidt, reconnue, en 1949, par le Synode national de l’ERF. On peut également rappeler le rôle si important des assistantes de paroisse, véritables pasteurs féminins avant la lettre. Il ne faudrait pas non plus oublier les délégations pastorales accordées à plusieurs femmes (par exemple, Myriam Garnier, veuve d’un officier des FFL et pasteur à Marennes) durant la Seconde Guerre mondiale.

Ces quelques critiques n’ôtent rien à la valeur du livre de Marianne Carbonnier-Burkard et Patrick Cabanel. Je lui souhaite une longue carrière dans les librairies et les bibliothèques.

Claude Lasserre: *Le Séminaire de Lausanne (1726-1812), instrument de la restauration du protestantisme français*, étude historique fondée principalement sur des documents inédits (Bibliothèque historique vaudoise, 1997)

Ce livre raconte l'histoire du Séminaire de Lausanne de sa fondation, en 1726, à sa fermeture, en 1812. Ce séminaire, appelé aussi «l'Institut Antoine Court», ou encore «l'Ecole des martyrs», a formé la très grande majorité des pasteurs français de la période dite du «Désert», entre 1726 et l'Edit de tolérance de 1787, puis pendant la période révolutionnaire et presque toute la période de l'Empire. Ainsi, pendant près de quatre-vingt-dix ans, Lausanne a été la ville de référence des pasteurs français.

Pendant la soixantaine d'années qui va de 1726 à 1787, bien que beaucoup de gens connaissent l'existence du séminaire dans les Eglises de France et en Suisse, en Grande-Bretagne et jusqu'au Danemark et en Suède, en passant par les Pays-Bas, le secret fut si bien gardé que ce n'est qu'en 1787 que l'évêque de Fribourg, titulaire aussi de l'évêché de Lausanne, apprit son existence.

Le livre nous explique comment Antoine Court et Benjamin du Plan ont fondé le Séminaire de Lausanne entre 1726 et 1729. Puis, c'est toute la vie du séminaire qui défile devant nous tout au long du livre. On participe à sa mise en place, à son évolution, qui passera par plusieurs étapes. Nous assistons aux séances des comités qui le soutiendront pendant toute son existence, celui de Lausanne, qui administre le séminaire, et celui de Genève, qui tient les cordons de la bourse.

On voit Benjamin du Plan, gentilhomme d'Alès, prédicateur du «Désert», puis émigré à Lausanne, se démenant avec Antoine Court pour obtenir l'installation du séminaire à Lausanne. On le voit prendre son bâton de pèlerin pour aller récolter des fonds dans toute l'Europe. Il se ruine aux trois quarts et, lorsqu'il demande une pension pour sa vieillesse, on la lui mégote. Il se brouille avec son ami Antoine Court, puis finit heureusement par se réconcilier avec lui.

On nous présente aussi le comité de Hollande, qui récolte les dons des Eglises wallonnes des Pays-Bas, et aussi celui de Londres, qui administrera, en accord avec l'archevêque de Cantorbéry, une «bénéfice» royale des souverains britanniques, qui durera jusqu'au moment de la Révolution française et qui ne cessera qu'à la demande du comité de Genève.

Nous suivons les échanges épistolaire entre les différents comités, entre ceux-ci et les Eglises réformées du «Désert», entre Antoine Court et les uns et les autres, etc. Le mythe des Eglises sous la croix devient vie et, parfois, on aimerait qu'il reste mythe. En effet, nous découvrons, avec quelque effarement, que ces Eglises persécutées trouvaient, malgré le danger, le moyen de se disputer et même de créer des schismes (un en Bas-Languedoc qui dura quatorze ans dans la première moitié du siècle, et un en Agenais qui dura dix-sept ans à la fin du siècle).

Le séminaire a été installé à Lausanne et non pas à Genève, parce que celle-ci, alors indépendante et simplement associée aux cantons suisses, craignait, si elle abritait un institut de formation pour les pasteurs français clandestins, de subir les foudres de la France. Et même le canton de Berne fait tout pour maintenir le secret par rapport à la cour de France, par crainte de représailles de celle-ci. De son côté, la France semble n'avoir rien dit de peur de perdre l'alliance des cantons suisses qui lui garantissait une frontière étanche sur son front centre-est. Ainsi le minuscule séminaire de formation théologique des Eglises réformées sous la croix mena une vie aussi secrète que paisible à l'ombre de l'alliance entre le grand royaume de France et les cantons suisses.

La vie au séminaire est parfois surprenante, c'est le moins que l'on puisse dire. Là aussi, on découvre que le mythe du pasteur du «Désert» pieux, intrépide et d'une sanctification à toute épreuve, bascule parfois dans l'horreur, non des potences du roi de France mais des disputes et des calomnies et jaloussies entre séminaristes et le ridicule des suffisances de certains de ces messieurs en formation accélérée. Heureusement qu'il en est ainsi, car l'œuvre accomplie par ces hommes a été magnifique, et nous risquerions un peu vite de les canoniser. La réalité nous apparaît toute nue: des hommes, et rien que des hommes ordinaires, ont été utilisés par notre Seigneur pour accomplir une grande œuvre riche en bénédictions et en souffrances de toutes sortes. Des hommes, parfois même des hommes insuffisants, sont devenus des modèles pour nous, uniquement par l'action du Saint-Esprit. Quel encouragement pour chacun de nous!

Parvenu au bout de ce livre, je m'aperçois que le mythe des Eglises sous la croix n'est plus mythe mais qu'il est devenu exemple de confiance dans les hommes chrétiens si imparfaits qu'ils soient et donc confiance, c'est-à-dire foi, en notre Dieu. En effet, les Eglises qui, apparemment, vivaient dans les persécutions

DES LIVRES À LIRE

et l'isolement le plus complet, étaient en réalité soutenues, discrètement ou ouvertement, par presque toute l'Europe protestante. Des rois et des humbles, des nobles et des bourgeois, des savants et des ignorants ont fait des dons, ont prié et ont consacré beaucoup de leur temps à les aider à survivre. Quelle magnifique épopee que celle du séminaire français de Lausanne!

L'intérêt du livre de Claude Lasserre tient dans sa progression rédactionnelle: le premier chapitre traite de la restauration du protestantisme en France. L'auteur en déduit alors la nécessité de former des pasteurs pour permettre cette restauration, d'où un deuxième chapitre sur le parcours du séminariste. De là, l'auteur passe à la description et à l'évolution des études au séminaire. A la fin des études se pose la question de la consécration des séminaristes; en effet, celle-ci posait des questions théologiques, mais aussi diplomatiques, étant donné que les séminaristes étaient formés dans un pays allié de la France et retournaient travailler clandestinement en France, où il n'était pas toujours facile, ou même possible, de les consacrer selon les formes. Claude Lasserre étudie, ensuite, le financement des études et le paiement des bourses et du salaire des professeurs avec beaucoup de détails sur l'origine des fonds qui ont permis ce financement. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur nous raconte la fin du séminaire et l'ouverture de la Faculté de Montauban.

De nombreuses annexes donnent des documents concernant le règlement intérieur du séminaire, les noms des membres des comités de Lausanne et de Genève, et la liste de tous les séminaristes de Lausanne ainsi qu'un certain nombre de statistiques à leur sujet.

Il s'agit d'un très beau livre pour ceux que l'histoire du protestantisme français intéresse, car il raconte comment ont été formés un certain nombre de ceux qui feront cette histoire et même, pour certains, l'histoire de France tout court, tels Rabaut Saint-Etienne ou Jean-Bon-Saint-André. Ce livre appartenant à ce que j'appelle les livres «brisé-légende» est formellement déconseillé à ceux qui préfèrent la légende à la réalité. Les autres trouveront beaucoup d'intérêt à le lire.

François Bayrou: *Ils portaient l'écharpe blanche*
(Paris: Grasset & Fasquelle, 1998)

Voilà un excellent livre sur l'épopée huguenote des origines à la Révolution, en passant par l'Edit de Nantes en 1598 et sa révocation en 1685. Le récit est vivant; l'insertion de l'histoire huguenote dans l'histoire de France, dont elle est inséparable, est faite avec beaucoup de talent. François Bayrou nous avait déjà donné une excellente biographie d'Henri IV; il la complète avec cet ouvrage qui entoure, explique et prolonge l'Edit de Nantes.

François Bayrou, qui est catholique, en profite pour nous éclairer sur le travail intense de rénovation de l'Eglise catholique en France après le Concile de Trente, en particulier dans la première moitié du XVII^e siècle. Cela ajoute à la valeur de son livre une dimension qu'on n'est peu habitué à rencontrer avec cette précision dans des livres sur les huguenots.

Je crois qu'il n'y a pas grand-chose de plus à dire, si ce n'est recommander chaudement ce livre à tous ceux qui sont intéressés, à un titre ou à un autre, par l'histoire protestante en général et par l'histoire des huguenots français en particulier. Ils ne seront pas déçus. Il y avait longtemps que je n'avais pas lu un aussi bon livre sur la question.

Bernard de Visme, aumônier militaire

UNE AUTRE FÊTE DES VIGNERONS

Roger BARILIER*

Grandiose et populaire, le spectacle qui se donne en plein air à Vevey, près de Lausanne, tous les quarts de siècle, reflète une religiosité antérieure au christianisme. Cérès, Palès, Bacchus, Silène, Orphée, les satyres et les bacchantes sortent tout droit de la mythologie gréco-latine. Pour autant, je ne dirai pas, avec certains «évangéliques» purs et durs, que ce spectacle est païen, et donc à réprouver. Car il est bien clair que les fausses divinités qui s'y trouvent évoquées ne sont là que pour visualiser, donner forme aux saisons successives de l'année et aux divers travaux de la vigne qui s'y rapportent. Elles n'ont point pour la foule d'existence réelle, et les spectateurs ne leur offrent ni culte, ni sacrifice. Sans vouloir garantir les sentiments chrétiens de tous les participants à cette fête, on peut estimer que la plupart d'entre eux ont au moins un reste de foi religieuse, et qu'ils attribuent l'existence de la vigne, l'excellence de son fruit, comme les beautés de la nature en général, au seul vrai Dieu, Créateur si ce n'est Sauveur.

Il n'est donc certes pas défendu de vibrer aux vastes déploiements scéniques d'une fête comme celle des vignerons, de se remplir les yeux des chatoyants costumes et des mouvements réglés par une talentueuse mise en scène, de se garnir les oreilles d'une musique riche et entraînante. Dieu lui-même ne préfère pas pour nous la morosité à la liesse. On peut s'interroger pourtant sur la qualité du sentiment religieux qu'il est possible de ressentir au spectacle d'une pareille fête, de si haute tenue soit-elle.

* R. Barilier est un des anciens pasteurs de la cathédrale de Lausanne.

Tout est machine et ressort, écrivait Chateaubriand, tout est extérieur, tout est fait pour les yeux dans les tableaux du paganism... Qu'est-ce que tout cela laisse au fond de l'âme? Qu'en résulte-t-il pour le cœur? Quel fruit peut-on en retirer pour la pensée?

Essayons d'imaginer une Fête des vignerons qui laisserait tomber ces sempiternels dieux et déesses de papier mâché, pour s'inspirer de la Parole de Dieu unique et véritable, Père, Fils et Saint-Esprit.

Cela est possible, sans du tout sacrifier la vigne et les vignerons. Car ils sont présents, ô combien! dans le livre contenant cette Parole divine: l'Ecriture sainte. Celle-ci contient une septantaine de textes où il est question de la vigne, sans compter ceux qui parlent des vignerons, de la vendange, du raisin, du cep et des sarments, de la plantation, de l'arrachage, de la taille, des maux auxquels la vigne est exposée, des bienfaits qu'elle procure, et, bien sûr, de la remarquable boisson que produit son fruit: le vin. Et les leçons que la Bible donne à ce sujet, les pensées et les actions qu'elle suscite sont plus nombreuses et diverses que celles que dégageait la mythologie des Anciens.

I. La vigne et ses origines

Ces enseignements sont si nombreux et divers que nous ne pourrons en relever que quelques-uns dans les lignes qui suivent.

La première mention que l'Ecriture fait de la vigne apparaît au lendemain du récit du déluge¹. C'est la vigne qui, après cette sorte de mort de l'humanité et de la création, est la première à en marquer le nouveau départ, le retour à la vie. Noé et sa famille, uniques rescapés du désastre, sont aussi les premiers à la cultiver. La pluie a cessé, le ciel se dégage, Dieu a pardonné à l'humanité rebelle et lui accorde un sursis. Pour l'attester, il fait apparaître à l'horizon un bel arc-en-ciel. La

1. Gn 9:20.

culture de la vigne est un autre signe de cette nouvelle chance accordée aux hommes.

Signe d'espérance donc. Mais le récit biblique de cet après-déluge présente encore deux enseignements. Le premier est que le vin, tiré de la vigne, est à la fois un bienfait et un danger. Consommé modérément, il «réjouit le cœur de l'homme et fait resplendir son visage»². Il est bon pour la santé: Paul, bien plus tard, en recommandera l'usage à son disciple Timothée, pour favoriser la digestion³. Le Seigneur lui-même, pour accompagner ses délivrances et ses bontés envers les peuples, leur offrira «un festin de viandes grasses et de vins choisis et clarifiés»⁴. «Le bon vin réjouit Dieu et les hommes.»⁵ Mais, bu avec excès – Noé l'a appris à ses dépens – le vin étourdit, endort, fait perdre sa dignité d'homme et la maîtrise de soi⁶. La Loi divine en interdit l'usage aux prêtres pour qu'ils sachent toujours «distinguer ce qui est saint de ce qui est profane»⁷. De même, l'apôtre Paul en défend l'abus aux conducteurs spirituels⁸. Trop aimer le vin n'est pas sage⁹. C'est aussi s'appauvrir¹⁰. «Malheur à ceux qui courrent après les boissons enivrantes et qui sont échauffés par le vin!»¹¹ Et Paul fera écho à ces propos en disant aux fidèles en général: «Ne vous enivrez pas de vin, car il porte à la dissolution, mais soyez plutôt remplis du Saint-Esprit!»¹²

Pour en revenir à Noé, l'histoire de ses rapports avec le vin comporte une leçon d'un autre ordre. Ignorant l'effet négatif que pouvait avoir cette boisson nouvelle pour lui – le vin –, il s'est enivré et, ne sachant plus ce qu'il faisait, s'est partiellement dévêtu et a laissé voir sa nudité. Informé de ce

2. Ps 104:15.

3. 1 Tm 5:23.

4. Es 25:6.

5. Jg 9:13.

6. Ps 60:5; Os 4:11.

7. Lv 10:9.

8. 1 Tm 3:3, 8; Tt 1:7.

9. Pr 20:1.

10. Pr 21:17.

11. Es 5:11.

12. Ep 5:18.

scandale par un de leurs frères, Sem et Japhet, fils de Noé, prirent sur leurs épaules le manteau de celui-ci et, marchant à reculons, en couvrirent leur père. Bel exemple de décence et de pudeur, dont le cinéma et la télévision d'aujourd'hui devraient bien s'inspirer, eux qui ne peuvent pour ainsi dire pas montrer un film sans personnages dévêtus.

II. La vigne dans l'Ancien Testament

Le personnage biblique de Noé est généralement mentionné dans la Fête des vignerons. Mais, si je ne me trompe, c'est le seul de son espèce, et je suppose que les enseignements qu'on vient de lire ne seront pas présents à Vevey. Pas plus que ne sera présente la première moitié de la devise de ces lointains descendants de Noé que sont les moines cisterciens qui ont introduit la culture de la vigne sur nos coteaux: *Ora et labora!* (Prie et travaille!) Il est vrai qu'on voit mal l'espace scénique de Vevey se transformer en sanctuaire de recueillement...

Revenons dès lors à la Bible. Sans négliger le travail, seconde partie de la devise, ni toute la dimension «horizontale» de la vie, la Bible met en première ligne la dimension «verticale»: la prière, la relation avec l'invisible, la reconnaissance pour les bienfaits divins, la repentance pour nos propres méfaits. Or, cette relation est souvent représentée dans la Bible sous l'image de la vigne dont Dieu est le propriétaire et nous les vignerons.

La vigne, dans l'Ancien Testament, c'est le peuple élu, mais aussi les choses de ce monde, et notre vie même, que nous avons à gérer, à cultiver, et qui doit, comme le suggère cette image, porter du fruit. «Vivre à l'ombre de sa vigne et de son figuier» est le type même du bonheur et de la paix¹³. C'est l'état de la Terre promise et du peuple de Dieu, tant que ce peuple élève son âme à ce Dieu qui l'a choisi, et tant qu'il se conforme à cette volonté d'en haut qui s'exprime dans les Dix Commandements. Israël est alors une

13. 1 R 4:25; Mi 4:4, etc.

vigne fertile et généreuse¹⁴. Mais que ce peuple vienne à se détourner de son divin bienfaiteur et à rendre un culte à de faux dieux, alors les malheurs s'accumulent pour lui. Cette vigne qui est son pays, qui est lui-même, est déchiquetée par la grêle¹⁵, laissée sans soins, envahie par les chardons¹⁶, dévastée et privée de vendange¹⁷. Les chants de joie ne s'y font plus entendre¹⁸. Tels sont les châtiments, faciles à transposer de l'image au réel, de l'idolâtrie et de l'immoralité¹⁹.

L'idolâtrie. N'avons-nous pas aujourd'hui nos propres idoles, nos faux dieux: la science, la technique, l'argent, le sexe, les médias et quelques autres? *L'immoralité.* Les nouvelles ne nous annoncent-elles pas tous les jours des détournements, des prévarications, de l'injustice, de l'intolérance (ou au contraire l'abandon de toute règle), de l'infidélité et de la prostitution, en veux-tu en voilà? Notre vigne moderne est dans un état lamentable. Economiquement, politiquement, spirituellement et moralement, tout va mal, tout se déglingue et se détruit.

Mon bien-aimé avait une vigne sur un coteau fertile... Il espérait qu'elle produirait des raisins, mais elle donna des grappes sauvages. (Es 5:1-2)

Heureusement que la Bible n'a pas que des perspectives aussi sombres. Il y a une espérance. Des possibilités de restaurer notre vigne massacrée et de la faire porter du bon fruit. Déjà le patriarche Jacob l'avait annoncé:

...Viendra le Pacifique,
Auquel les peuples obéiront...
Il attachera son ânon à la vigne,
Et au meilleur cep le petit de son ânesse,
Il lavera son vêtement dans le vin
Et son manteau dans le sang des raisins. (Gn 49:10-12)

14. Ps 80:9-12.

15. Ps 78:47.

16. Pr 24:30.

17. Ez 15:2.

18. Es 16:9-11.

19. Es 5:1-6.

III. La vignes dans les évangiles

Ce Pacifique, ce restaurateur, nous le connaissons. C'est Jésus le Christ. Et aussi le fils du propriétaire de la vigne.

Le voici qui, après un long temps de préparation, commence son ministère par un miracle qui a trait au fruit de la vigne: il change en vin ce qui n'était que de l'eau. Par quoi il rend service à l'hôte qui l'a invité pour un repas de noces et qui se trouve à court de boisson de table. Par quoi aussi, en opérant cette chose impossible aux hommes, il démontre qu'il est d'essence surhumaine, divine. Et par quoi encore, il annonce – car ici le vin est symbole de joie – la Fête des fêtes, la venue du Royaume de Dieu et du bonheur éternel. Mais peut-être y a-t-il dans ce vin l'évocation encore voilée du sang que Jésus versera bientôt pour nous, pour le pardon de nos fautes et pour notre salut?

Au cours de son ministère d'enseignement, Jésus parlera plusieurs fois de la vigne pour en tirer diverses leçons.

i) Dans la parabole des ouvriers dans la vigne²⁰, il montre la gratuité de la bienveillance divine. Les ouvriers de la dernière heure reçoivent autant que ceux de la première heure. Apparente injustice! Mais en réalité preuve que Dieu ne nous traite pas selon nos mérites, mais selon les richesses surabondantes de sa grâce. Si d'ailleurs il nous récompensait dans la mesure du bien que nous avons fait pour lui et pour notre prochain, nous aurions tout à craindre pour notre avenir, car combien sont minces nos prétendus mérites, et combien épaisse nos lacunes, nos fautes, nos entorses à la Loi divine, et combien tangibles notre orgueil et notre égoïsme, nos tiédeurs et nos manques d'amour! «Les premiers seront les derniers, et (heureusement) les derniers seront les premiers.»

ii) Dans la parabole des deux fils²¹, ces fils que leur père envoie travailler à sa vigne, et dont l'un refuse d'obtempérer, mais y va quand même, et l'autre se soumet en apparence,

20. Mt 20:1-16.

21. Mt 21:28.

mais finalement ne fait pas le travail demandé, il y a une sévère mise en garde contre une vie chrétienne toute en paroles et très peu en actes. Ceux qui obéissent à Dieu et servent les autres ne sont pas ceux qui disent, mais ceux qui font. «Les gens de mauvaise vie peuvent devancer les gens pieux dans le Royaume de Dieu.» Appel à l'humilité et à la repentance.

iii) Autre enseignement qui recourt aussi à l'image de la vigne: le Cep et les sarments²². Nos lecteurs le savent bien: les sarments (autrement dit nous-mêmes) ne peuvent porter du fruit (c'est-à-dire plaire à Dieu par une vie d'humilité et de service) qu'en demeurant attachés au cep (donc unis au Christ par la prière et la méditation de la Parole de Dieu, par la foi et l'amour). A défaut, ces sarments sont stériles, on les coupe et les jette au feu. On devine ce que cette menace peut cacher de terrible; mais qui la prend encore au sérieux, de nos jours?

iv) Dans la parabole des méchants vignerons, Jésus prédit le sort que vont lui faire subir les monteurs de cou (les pharisiens). Le maître de la vigne (autrement dit Dieu lui-même) envoie ses serviteurs (les prophètes) pour faire la vendange (récolter les fruits de conversion et d'amour). Mais les vignerons (les chefs religieux), qui veulent cette vendange pour eux seuls, chassent, maltraitent ou tuent ces serviteurs. Le propriétaire finit par envoyer son propre fils (Jésus-Christ), pensant que les vignerons le respecteront, mais ils lui font subir le même sort qu'aux serviteurs qui l'ont précédés. Ils en seront eux-mêmes châtiés sévèrement: la vigne (autrement dit le peuple de Dieu) leur sera arrachée et donnée à d'autres (la communauté chrétienne, l'Eglise). Mais en attendant, c'est donc le supplice de la croix qui s'annonce à l'horizon pour le fils du maître.

Et c'est bien ce que nous rapporte la suite de l'Evangile. Jésus est arrêté, sommairement jugé et exécuté. Or, peu avant sa mort, célébrant avec ses amis la Pâque de son peuple, il a fait une dernière allusion à la vigne et à son fruit. Elevant la

22. Jn 15:1-11.

coupe de vin rouge de ce repas, il fit de cette boisson l'image de son sang, de ce sang qu'il allait verser sur la croix. Et non seulement l'image, mais la communication réelle, à ceux qui en buvaient et à ceux qui en boiraient, de l'effet salvateur, pour les croyants, de ce sang versé: le pardon des péchés, la mort de la mort. «Celui qui boira de cette coupe vivra pour toujours.»²³ De cette fête de la Pâque, qui commémorait la fin de la servitude temporelle d'Egypte, Jésus a fait l'annonce d'une délivrance beaucoup plus grande, et spirituelle: la fin de la servitude d'une vie de misère et limitée dans le temps. Puis, ajoutant la promesse d'une future transformation totale du monde entier et de la fin de toutes les détresses, il ajoute:

Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai nouveau, avec vous, dans le Royaume de mon Père. (Mt 26:29)

IV. La vigne dans les épîtres

Ce Royaume de Dieu, ce monde épuré de toutes les formes du mal, sans doute n'est-il pas encore réalisé maintenant. Il n'y en a guère que des aperçus épisodiques, quelques jalons, quelques signes avant-coureurs. Et c'est à nous, chrétiens, de donner ces aperçus, de poser ces jalons, de dégager ces signes. A nous de mettre en œuvre cette grâce que le Christ a déposée en nous, cette vie nouvelle née de sa croix et de sa résurrection. Et cette tâche à laquelle nous sommes appelés en attendant la fin des temps, les apôtres, dans les épîtres faisant suite aux évangiles, la désignent volontiers comme le devoir de «faire fructifier» cette impulsion au bien que le Christ a mise en nous. La vigne de notre vie doit «porter du fruit». Des fruits, qui sont en somme la mise en pratique de ces Dix Commandements que Dieu a donnés à l'humanité pour que l'ordre et le bonheur commencent à y régner – ces commandements dont nous avons rappelé plus haut le mépris dans lequel ils sont tenus par le monde qui nous entoure. Ces fruits qui sont, notamment, «l'amour, la joie, la patience, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi»²⁴.

23. Mt 26:28; Jn 6:54.

24. Ga 5:22-23.

Maintenant, *dit en résumé le même apôtre, Paul*, affranchis que vous êtes à l'égard du péché, et devenus les serviteurs de Dieu, le fruit que vous portez, c'est la sanctification, dont la vie éternelle est l'aboutissement. (Rm 6:22)

Quant à l'Apocalypse, qui nous transporte à cet aboutissement final, à cette apparition des cieux nouveaux et de la terre nouvelle, c'est encore à l'image de la vigne qu'elle recourt pour nous en parler:

Un ange sortit et cria d'une voix forte à celui qui avait une fauille tranchante: lance ta fauille, et vendange les grappes de la vigne de la terre; car ses raisins sont mûrs. (Ap 14:18)

V. Une autre Fête des vignerons

Ainsi s'intitulait mon article. Imaginais-je qu'on puisse mettre en scène, dans un spectacle grandiose comme celui de Vevey, l'enseignement biblique sur la vigne et tout ce qui s'y rapporte? M'est avis que ce ne serait pas absolument impossible. Certes, il y manquerait les rutilants costumes des déesses et demi-dieux de l'Antiquité. Mais les thèmes que nous venons d'évoquer se prêteraient à une musique de haute tenue. La puissance de Dieu, son amour et sa sainteté ont fourni dans le passé matière à de très beaux chants. Des danses ne seraient pas exclues: l'Ancien Testament nous parle de jeunes filles exécutant quelque farandole dans les vignes²⁵. Et un metteur en scène imaginatif pourrait bien nous faire, avec la culture viticole telle qu'elle apparaît dans l'Ecriture, un théâtre à grand spectacle.

Mais rassurez-vous, si vous avez besoin de l'être! Ce n'est pas cela que je souhaitais. Une fête, oui, une réjouissance, c'est bien ce que la Bible nous offre. Mais c'est une fête intérieurisante, et non extérieurisante. Une fête qui n'est pas une simple distraction, mais qui donne à réfléchir, qui n'est pas seulement pour les yeux et les oreilles, mais pour l'esprit, le cœur et l'âme. Une fête qui soit faite non pour «s'éclater», mais pour s'approfondir. Rappelons-nous ce que disait

25. Jg 21:21.

Chateaubriand cité au début de cet article! Le spectacle – qu'il soit en rapport avec la vigne ou avec autre chose – est de l'ordre du plaisir, et certes Dieu ne nous pleure pas ce genre de satisfaction. Mais l'enseignement biblique est de l'ordre de «la seule chose nécessaire, qui ne nous sera pas ôtée».

Tâchons de nous en souvenir et d'en faire notre profit!

PRIÈRE DES SARMENTS

«Je suis la vraie vigne
et vous êtes les sarments»,
Seigneur, vraie vigne, nous te prions,
nous les sarments noueux et tordus.
Nos vrilles se tendent et s'étendent
pour s'accrocher partout
ailleurs que sur Toi.
Nous donnons l'illusion
de vivre par nous-mêmes
tout à l'orgueil de nous croire
les vignes éternelles.

Pardon, vigne unique enracinée
dans la terre du vigneron,
dans le royaume de sa vie,
pardon, pardon d'oublier
que la sève qui coule en nous
vient de Toi et de Toi seul.
Pardonne-nous d'oublier
que par Toi seul,
nous sommes reliés à la vraie vie,
ne faisant qu'un avec Toi.
Coupés de Toi nous nous desséchons,
nous tombons bois mort
sans feuille ni fruit,
et pourtant tu nous as chargés
d'être les porte-fruits
de la vigne du Père.
C'est en nous que ta vie
prend force et beauté
en lourdes grappes

gorgées de lumière
et tout ensemble, fruits, sarments
et Toi, la vigne originelle,
nous faisons la gloire du vigneron,
ton Père.

Donne-nous de vouloir
toujours vivre de Toi.
Ne permets pas que nous soyons
jamais séparés de Toi.
Aide-nous à accepter
la taille du vigneron.
Nous nous faisons gloire
de nos longs jets de printemps
et de nos feuilles luisantes,
ne laissant plus aucune place
pour les fruits à venir;
mais, au nom de l'essentiel,
le vigneron vient tailler,
couper, émonder,
redresser, palisser,
redonnant vigueur à notre élan
et force au sang de Toi
qui coule en nous.

Fidèles à l'exigence de ta Parole,
nous serons en Toi et Toi en nous.
Etendant jusqu'à l'infini la vraie vigne
du Royaume éternel de Dieu ton Père,
en Toi son Fils
par le souffle de l'Esprit.

L'EUROPE ET LA PENSÉE CHRÉTIENNE

Lettre ouverte du pasteur L. Schümmmer*

A Sa Majesté Albert II, roi des Belges,
M. le cardinal Godfried Danneels,
archevêque de Malines-Bruxelles,
M. le pasteur Daniel Vanescote,
président du Synode de l'EPUB

Sire et chers Collègues, chers Frères en Christ,

Jusqu'à ce jour, j'ai estimé que mon devoir m'imposait de rester strictement dans les limites de ma charge pastorale et de me taire sur les questions sortant de son champ. Deux raisons m'amènent à rompre ce silence et à m'exprimer sur des problèmes touchant l'économie et la politique.

Il y a d'abord la triste situation générale de l'Europe qui impose aux chrétiens, à l'aube du XXI^e siècle, de prononcer une forte parole de vie. Il y a aussi la lecture, ces derniers temps, d'une prédication que Calvin prononça à Genève, le mercredi 3 juillet 1555, sur Deutéronome 5:19, dont voici la conclusion:

Dieu nous commande justice et jugement. Justice, pour rendre à chacun son droit: et aussi jugement, afin de ne point être consentant au mal, et de ne point souffrir qu'on foule les pauvres qui n'ont nul moyen de se soutenir, car quand je verrai à mes yeux quelqu'un qui aura été opprimé, et que je ne tâche point de lui aider, me voilà consentant au larron... Qu'un chacun donc ne pense point qu'il lui soit licite seulement de garder ce qu'il a: mais que nous avisions de mettre peine à conserver, et procurer

* Pasteur Léopold Schümmmer, professeur honoraire à la Faculté universitaire de théologie protestante de Bruxelles, maître de conférences honoraire à l'Université de Liège.

le bien de nos prochains, comme le nôtre propre, et ainsi que la règle de charité nous exhorte. Voilà comme nous ne serons point larrons devant Dieu, ni devant les hommes, et comme les biens qu'il nous a mis entre les mains seront bénis de Lui...¹

Cette exhortation m'a interpellé et contraint à parler.

I) L'Europe actuelle

Aujourd'hui, quand la grave crise de l'Europe de l'Ouest et de l'Est est examinée à la radio, à la télévision, dans les journaux... le regard, la lumière, l'examen portent toujours et uniquement sur l'aval. On parle avec tristesse des dizaines de millions de chômeurs, dont dix-huit millions rien que dans l'Union européenne, et parmi eux un grand nombre de jeunes. On montre la lamentable situation des «sans-domicile», des drogués et de leurs familles. Chaque jour arrivent aussi les tristes nouvelles des attaques de transports de fonds, des fermetures d'usines, du nombre toujours croissant d'analphabètes et des méfaits atroces des déviances sexuelles. On parle aussi des organisations caritatives tentant d'apporter toit, vêtements, nourriture et médicaments aux plus démunis.

Si les informations donnent une grande place aux misères de l'aval – avec le trémolo qui s'impose! – on ne mentionne quasi jamais la cause de ces drames, essentiellement située en amont: les détenteurs des capitaux et actions. Qui, aujourd'hui, ose citer les banques et les multinationales comme cause essentielle et immédiate du marasme actuel? Tout au plus, de loin en loin, mentionne-t-on la maffia, qui, par le blanchiment de l'argent sale et l'achat d'actions, devient un acteur «respectable» et important du jeu terrible du rendement.

Le but réel, effectif, mais non dit de notre société réside dans le jeu satanique, sauvage et primitif du rendement du

1. *Ioannis Calvin opera quae supersunt omnia*, ediderunt Guilielmus Baum, Eduardus Cunitz, Eduardus Reuss. Collection *Corpus Reformatorum*. 59 vol. Brunswick et Berlin. 1883-1900 (dans la suite *CO*) XXVI 358. Pour faciliter la lecture, je reproduis les textes du XVI^e siècle en modernisant l'orthographe, en conservant la ponctuation et en traduisant, dans des parenthèses, les mots difficiles.

métal précieux. Aujourd’hui plus que jamais, le veau d’or est debout.

Le silence des responsables spirituels d’Occident m’étonne. Comme si les Eglises catholique, orthodoxes et protestantes ignoraient tout de l’enseignement de notre Seigneur Jésus-Christ sur l’argent et son utilisation. Les Eglises parlent souvent, longuement et avec force – souvent avec raison – de la personne et de sa vie sexuelle, de la famille, des ministères, de la cité, de la charité..., mais quasi jamais de Mammon et de son royaume (Mt 6:19-24).

L’on peut comprendre le silence de la grande majorité des médias, propriétés des puissances d’argent, qui forment l’opinion à la convenance de leurs maîtres. L’on sait aussi que ces puissances tentent de corrompre les différents pouvoirs publics et, hélas, parviennent quelquefois à leurs fins. Mais les Eglises qui confessent n’avoir qu’un seul Seigneur, Jésus-Christ!

Je sais que certains justifient ce silence par de nobles raisons. Le Christ n’a-t-il pas dit: «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.» (Mt 22:21) Comme si le Seigneur se satisfaisait d’une âme désincarnée, laissant le corps, ce qu’il commande et le concerne à Satan et à ses sbires.

L’Eglise doit proclamer clairement et avec force que le monde n’a pas été créé pour accroître à l’infini et le plus rapidement possible le capital de quelques créatures au détriment de toutes les autres, mais pour la gloire de Dieu et le bonheur de tous les hommes (Sommaire de la Loi, Mt 22:37-40). L’Eglise doit lucidement et sans crainte tirer toutes les conséquences de cette affirmation biblique.

Pour atteindre cette double fin, le rendement de l’argent, ramené au niveau d’un moyen, doit diminuer. Il faut l’accepter joyeusement.

Le mécontentement généralisé, la morosité, l’appauvrissement d’un nombre toujours croissant d’Européens et surtout

le désœuvrement de beaucoup de jeunes qui, au terme d'une formation ou diplômés de l'université, souhaitent travailler et ne le peuvent..., tout cela crée une situation qui ne peut qu'enfanter de grands et graves bouleversements.

II) La stratégie du capital

Depuis plusieurs décennies, les possédants ont imaginé les zones résidentielles et le maquillage des responsabilités par l'anonymat des capitaux pour ne pas rencontrer les victimes des spéculations (chômeurs, sans-logis, quartiers ou régions industriellement sinistrés) et ne pas souffrir de mauvaise conscience et de remords, faiblesses contraires au rendement du métal précieux.

Après la Seconde Guerre mondiale surtout, les possédants ont utilisé trois moyens pour augmenter le rendement des capitaux en diminuant le coût du travail.

• Le machinisme, où des machines se substituent aux ouvriers pour diminuer le poste main-d'œuvre. Ce «progrès» fut présenté noblement sous les couleurs d'une dépense importante consentie par le patronat pour supprimer les tâches pénibles, répétitives, lourdes, dégradantes... Il est très regrettable que les syndicats et partis de gauche, destinés à défendre les plus faibles, n'aient pas applaudi en demandant aussitôt le vote d'une loi imposant les machines. Ainsi pour une machine effectuant le travail de quatre hommes, le patron de l'usine aurait dû payer quatre fois les lois sociales. Cela n'aurait pas arrêté le progrès, mais aurait contraint les différents responsables à imaginer un développement ne sécrétant pas le chômage, mais favorisant le plein emploi. Je me permets de lancer cette critique, car j'ai toujours voté pour ces partis, censés défendre les ouvriers et les démunis.

- L'immigration massive de ressortissants du sud de l'Europe, puis d'Afrique du Nord et de Turquie visant à mettre sur le marché davantage de bras et à baisser ainsi, par le jeu de l'offre et de la demande, le coût du travail.
- La mondialisation et la délocalisation d'activités vers des régions où le travail est moins bien payé, voire sous-payé.

III) Le message économique et social de Calvin

Depuis quarante ans, j'étudie l'œuvre de Calvin. Ce qui me frappe, c'est sa modernité. Ses réflexions concernent les problèmes cruciaux qui devraient occuper tout chercheur chrétien lucide de cette fin de siècle. Pour caractériser cette synthèse, je ne puis mieux faire que répéter ce que disait, au début de ce siècle, Ernst Troeltsch (1865-1923), le célèbre théologien et philosophe luthérien de l'école de Heidelberg:

Pour la première fois, dans l'histoire de l'éthique chrétienne, apparaît une organisation consciente et aussi complète que possible, une organisation chrétienne, ecclésiastique et sociale².

Il est très triste pour notre société que les Etats-Unis, dont les Pères fondateurs étaient des fils spirituels de Calvin, aient, avec le temps, oublié et occulté presque complètement la dimension économique et sociale de la synthèse du Réformateur.

Permettez-moi, Sire et chers collègues, de vous exposer sommairement cette dimension avant de tirer quelques conclusions pour notre temps.

A) L'économie dans le drame cosmique

Pour Calvin, l'économie est en relation étroite et permanente avec le drame cosmique de la rédemption. L'économie intéresse donc l'Eglise et la théologie. Travail, richesse, pauvreté, argent, prêt... sont des instruments de ce drame, au service de la grâce ou du mal. Le Réformateur picard a conféré à l'économie une valeur religieuse.

B) Le travail

L'importance du travail dans cette synthèse jaillit de l'occupation de Dieu. Calvin cite souvent cette parole du Christ en Jean 5:7: «Mon Père travaille jusqu'à présent et je travaille moi aussi.» Le travail humain tire sa noblesse du tra-

2. Cité par E. Doumergue, *Le Caractère de Calvin* (Neuilly, 1931), 133.

vail divin. Par son travail, l'homme pénètre dans l'activité créatrice et rédemptrice du Seigneur.

C'est la raison pour laquelle le point de départ du travail est la sanctification du dimanche. Le Catéchisme de Genève de 1545, à la question: «Qu'entends-tu par un repos spirituel?» répond: «C'est le fait de nous abstenir de nos propres œuvres, pour laisser Dieu accomplir les siennes en nous.»³ Le travail de Dieu en nous, le dimanche, nous dote des forces nécessaires à la réalisation de notre vocation pendant la semaine.

C) *La vocation*

Calvin nomme tout travail humain vocation. Jusque-là, ce vocable était réservé à l'appel des prophètes, des apôtres et des ministres de l'Eglise. Cette vocation, qui vise la gloire de Dieu et le bien commun, concerne toute l'existence de chacun. De cette vocation qui unit la personne se dégage une paix...

Chacun se portera plus patiemment en son état et surmontera les peines, sollicitudes, chagrin et angoisses qui y sont, quand tous seront bien résolus que nul ne porte autre fardeau, sinon celui que Dieu lui a mis sur les épaules⁴.

La magistrale première édition française de 1541 – un des berceaux de notre langue – se termine par cette phrase qui exalte tout travail:

De là nous reviendra une singulière consolation: qu'il n'y aura œuvre si vile ni sordide, laquelle ne reluise devant Dieu, et ne soit fort précieuse, moyennant qu'en icelle nous servions à notre vocation⁵.

Vision de la profession qui entraîne la conséquence que Calvin relève dans son *Commentaire de Matthieu 25:15*:

3. *Catéchisme de Genève*, Ed. latine de 1545 traduite par Mme Th. Randegger (Aix-en-Provence: Kerygma, 1991), 68.

4. *Institution de la Religion Chrestienne* 1560 (Paris: éd. Jean-Daniel Benoit. 5 T., 1957-1963, dans la suite IC.), III-x-6.

5. *Institution de la Religion Chrestienne* 1541 (Paris: éd. Jacques Pannier 4 T., 1936-1939, dans la suite IC. 1541), IV-xvii-296.

...il n'y a ni puissance, ni industrie ou dextérité qu'on ne doive reconnaître venir de Dieu... selon que Dieu a disposé un chacun, et l'a doué de dons naturels, il lui enjoint aussi ceci ou cela⁶.

D) Le chômage

Le travail étant un appel de Dieu et le salaire le signe de sa Providence, le chômage est tenu pour un fléau non tolérable. Priver quelqu'un de l'exercice de sa vocation est un meurtre. Dans un sermon sur Deutéronome 24:1-6, il décrit en ces termes les effets du chômage sur les salariés: «C'est autant comme si on leur coupait la gorge.»⁷

Revenant sur le sujet, il commente:

Si l'on va dépouiller le champ d'un homme, qu'on fauche son pré, et qu'on ravisse tout, voilà le monde qui criera au meurtre; mais c'est plus d'avoir fraudé un pauvre homme du labeur de ses mains...⁸

E) L'interdépendance de toutes les créatures

Pour Calvin, chaque créature de l'univers est une réalité ouverte sur le cosmos, dépendante de toutes les autres. Ce système harmonieux de complémentarité et d'interdépendance a reçu de son auteur deux fins: la glorification de Dieu et le service de l'homme, chef-d'œuvre de la création. Si la révolte d'Adam et Eve, que chaque génération répète, a détruit cette harmonie en engendrant guerre, injustice et pollution, elle n'a pas supprimé la communauté des hommes. Commentant Galates 5:14, le Réformateur remarque:

...Sous ce mot de prochain sont compris tous les hommes du monde. Car la nature qui nous est commune nous conjoint ensemble... singulièrement l'image de Dieu nous doit être un lien de conjonction saint et inviolable. C'est pourquoi il n'y a nulle différence ici entre l'ami et l'ennemi. Car la méchanceté des hommes ne peut effacer le droit de nature⁹.

6. *Commentaire de Jehan Calvin sur le Nouveau Testament* (Toulouse: éd. de la Société des Livres Religieux 4 T., 1892-1894, dans la suite *Com. et le passage biblique*).

7. *CO. XXVIII* 162

Vision qui explique le moteur essentiel de la morale calvinienne: nous devons considérer l'image de Dieu en tous. Si nous disons que l'autre est indigne que nous fassions un pas pour lui: l'image de Dieu, que nous avons à contempler en lui, est bien digne que nous nous exposions pour elle avec tout ce qui est nôtre¹⁰.

F) L'Etat et les magistrats

Pour Calvin, l'homme est certes mauvais par sa nature dégénérée, mais il peut être régénéré par la grâce. Le chrétien ne peut abandonner le monde aux forces du mal, il doit, faisant partie de l'humanité restaurée, sanctifier la vie sociale.

Le Réformateur reconnaît

un double régime en l'homme: l'un spirituel, par lequel la conscience est instruite et enseignée des choses de Dieu...; l'autre, politique ou civil, par lequel l'homme est appris des offices d'humanité et civilité qu'il faut garder entre les hommes¹¹.

Calvin prône une double autonomie tendue vers la Parousie, agissant déjà mystérieusement dans notre présent. L'Etat a comme vocation de travailler à faire vivre les hommes ensemble, permettant à l'Eglise de subsister dans l'attente du retour du Christ. La vision positive que Calvin a du régime temporel se perçoit bien quand il parle des magistrats (au XVI^e siècle, tous ceux qui ont autorité dans la cité et pas seulement les juges).

Cette vision l'animait dès le début de son ministère. On lit à l'article 21 de la Confession de foi de 1537:

Nous avons la suprééminence et domination tant des rois et princes que autres magistrats... pour une chose sainte et bonne ordonnance de Dieu... il nous les faut réputer comme vicaires et lieutenants de Dieu...¹²

9. *Com. Act. II:29*: «la charité se doit étendre à tout le genre humain» sans oublier, bien sûr, «...nous devons préférer ceux que Dieu nous a conjoints de plus près et d'un lien plus sacré».

10. *IC. III-vii-6*.

11. *IC. III-xix-15*.

12. *Ioannis Calvini Opera Selecta*, ediderunt Petrus Barth, Guilelmus Niesel.5 T (Munich 1946-1974, dans la suite *OS*), 1.425.

Les mêmes mots que pour décrire les ministres de la Parole de Dieu.

Considération qui s'accompagne d'une responsabilité double. Prêchant sur Deutéronome 1:9-15, Calvin déclarait:

...Ceux qui auront perverti l'ordre et la police, quand ils étaient appelés à faire leur devoir, ceux-là seront coupables au double. Et ainsi les rois et les princes auront un compte bien difficile à rendre, et aussi tous ceux qui sont en état de justice: car s'ils y faillent... ils... n'ont point seulement offensé les créatures, mais la majesté de Dieu y est violée, son siège est souillé¹³.

G) *Les magistrats et l'économie*

Les magistrats ont un rôle important à jouer dans l'économie. Pour Calvin, Dieu pourvoit à la nourriture de tous les vivants et particulièrement des hommes:

...Nous devons tenir pour certain que Dieu a borné l'étendue de la terre qui suffit pour loger et recevoir les hommes. Quant à l'inégalité qui est contraire à cette disposition, ce n'est autre chose qu'une corruption qui provient du péché¹⁴.

Si Dieu permet demain que naissent dix milliards d'hommes, il donne assez de biens pour les faire vivre comme ses enfants. Hélas, depuis que le péché a enlevé la confiance en Dieu, qui donne à chacun, chaque jour, ce qui lui est nécessaire, la volonté d'accaparer s'est enracinée dans le cœur des hommes.

Les racines de ce mal sont si profondes et nouées qu'en attendant que le Christ les arrache, Calvin estime que l'autorité du magistrat doit remplacer le libre consentement et garantir à chacun les fruits de la propriété et du travail, qui doivent être utilisés pour le bien de tous. Aux magistrats, ministres de Dieu, de prendre des mesures contre l'oppression sociale de l'argent et l'exploitation des ouvriers.

13. *CO. XXV* 645.

14. *Com. Gen. 1:28* (Genève: éd. A. Mallet, P. Marcel et M. Reveillaud, 1961).

La Compagnie des pasteurs se préoccupait, à Genève, de la prospérité économique du pays, de la vie des pauvres, des chômeurs et de la répartition des richesses. Fin 1544, pour utiliser la capacité des réfugiés, elle recommanda de développer l'industrie du tissage. Le Conseil accepta cette proposition le 29 décembre 1544 et de nombreux chômeurs purent travailler. Pendant l'hiver de disette 1543-1544, à la demande des pasteurs, une collecte générale est organisée. Cette récolte étant insuffisante, à la requête des pasteurs, le Conseil vota des fonds pour entretenir les pauvres. Calvin, qui faisait remarquer que la charité chrétienne ne peut tolérer que certains dissipent leurs biens alors que d'autres manquent du nécessaire, obtint du Conseil les lois somptuaires, imposant lourdement les dépenses superflues. A ce sujet, des ignorants ont parlé, à tort et hors du contexte, du «rigorisme calviniste», alors qu'il s'agissait d'une simple application des paroles du Christ:

Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, vous aussi faites-le pour eux; c'est là la Loi et les Prophètes (Mt 7:12).

Mais l'on sait que la bêtise et la cupidité n'ont pas de limites!

H) Les deux lois de l'équité

La place de chacun dans l'économie est régie par les deux lois d'équité, clairement exprimées dans le *Commentaire* de 2 Thessaloniciens 3:12:

La première loi de l'équité et de droiture est, que nul n'usurpe le bien d'autrui: mais que seulement il use de ce qu'il peut appeler sien justement et à bon droit. La seconde, que nul, comme un gouffre, n'engloutisse tout seul ce qu'il a: mais qu'il en élargisse à ses prochains et qu'il soulage leur indigence par son abondance.

Cette vision de la charité doit guider le choix des jeunes: «...que nous choisissions des labours qui apportent profit à nos prochains.»¹⁵

15. *Com. Ep 4:28.*

I) Le droit de propriété

Calvin estime le droit de propriété sacré, mais relatif. Un bien sacré, car c'est un don que Dieu fait à une de ses créatures; mais relatif, car l'homme ne peut en disposer comme il veut. Le propriétaire n'est pas, comme dans les droits romain et moderne, le maître de son bien, mais le gestionnaire, l'administrateur, qui aura des comptes à rendre. Calvin prêchait:

...ceux qui ont abondance, bien qu'ils en puissent user comme de leur propre, néanmoins ne doivent pas gourmander le tout; mais en doivent faire part à ceux qui en ont faute, et subvenir à leur indigence chacun selon sa faculté et mesure...¹⁶

J) Le ministère du riche

Calvin estimait que le riche est appelé à servir, à être utile:

Tu possèdes ce que tu as de la main de Dieu. A quelle condition est-ce?... Ce n'est point pour tes beaux yeux. Voilà Dieu qui t'a donné plus qu'à beaucoup d'autres... Ce que tu as n'est pas tien, sinon d'autant qu'il t'est donné de ton Dieu. Il faut... regarder quelle pactio (pacte) il a faite avec toi. Ce n'est pas que tu sois un gouffre pour tout dévorer et engloutir, mais afin que tes frères soient soulagés par toi. Et il te fait cet honneur que tu sois comme dispensateur de ses biens... Tous les riches donc, quand ils ont de quoi bien faire, il est certain qu'ils sont là comme officiers de Dieu, et qu'ils exercent ce qui lui est propre: c'est à savoir d'aider à vivre à leurs prochains¹⁷

Il avertit souvent «que ceux qui sont riches avisent qu'ils ont tant plus grande charge, et qu'il faudra qu'ils rendent compte des biens que Dieu leur a mis en main»¹⁸.

Dieu accorde au riche, en plus de sa part, une part des biens qu'il destine à d'autres: «Voilà... à quelle condition Dieu met le bien en la main des riches: subvenir à leurs prochains... indigents.»¹⁹

16. *Serm. Dt 23:24-25. CO. XXIII 136.*

17. *Serm. Dt 24:19-22. CO. XXVIII 204-205.*

18. *Serm. sur l'Harmonie évangélique. CO. XLVI 633.*

19. *Serm. Dt 24:19-22. CO. XXVIII 199.*

Commentant 2 Corinthiens 9:7, Calvin donne aux riches selon Dieu un titre remarquable: «...les riches ont reçu plus grande abondance, à cette condition qu'ils soient ministres des pauvres en dispensant les biens qui leur ont été mis entre les mains par la bonté de Dieu....» Le juste critère de l'utilisation des richesses est simple: les besoins du prochain, en n'oubliant pas que les incrédules entrent aussi dans cette catégorie «vu que la charité se doit étendre à tout le genre humain»²⁰.

Dans cette conception du riche, le vol n'est pas seulement ce que l'on prend à l'autre, mais aussi tout ce dont on prive l'autre, en lui refusant ce qu'on devrait lui procurer de la part de Dieu. Ce vol sera sanctionné: «...ne doutons pas que les richesses amassées avec dommage de nos frères ne soient maudites...»²¹ Tandis que, «...en distribuant de nos biens, nous ne sommes autre chose que dispensateurs de sa grâce»²².

Calvin use de mots très durs pour décrire les mauvais riches: des voleurs, des meurtriers. La justification de l'usage de ces mots, qu'il donne dans un sermon sur Matthieu 3:9-10, s'ouvre par une tentative de réponse à la question que pose cette synthèse: pourquoi Dieu donne-t-il aux riches, si rarement bons, la part du pauvre?

...Que nous regardions à ce que Dieu nous a mis en main: que les riches pensent... j'ai de quoi: et à quelle condition? Je ne tiens rien sinon de la main de Dieu, et là où je verrai faute et indigence, il faut que je secoure selon ma faculté ceux qui en ont besoin: et encore que Dieu ne m'impose point de loi, pour dire qu'il faudra bailler la moitié de mon bien, ou la tierce partie, si est-ce qu'il me commande de faire mon devoir... que nous usions de cette règle... que nul ne se tienne comme séparé, mais que nous connaissions que Dieu a mêlé et les riches et les pauvres les uns parmi les autres, afin que nous ayons occasion de bien faire. Car il pourrait donner telle abondance à un chacun, que nul n'aurait à faire du secours de l'autre: mais il veut éprouver la dilection et

20. *Com. Ac* 11:29.

21. *Com. 2 Co* 8:15.

22. *Com. 2 Co* 8:4.

fraternité que nous avons ensemble, quand nous communiquons ainsi les uns avec les autres, comme il nous le commande, c'est à savoir que les riches ne soient point comme des bêtes sauvages, pour manger et gourmander les pauvres et pour leur sucer le sang et la substance: mais que plutôt ils leur subviennent et qu'ils regardent à l'équité toujours... qu'ils connaissent qu'ils doivent toute subvention, voire selon leur faculté, à ceux qui ont faute et disette. Car autrement ils sont comme meurtriers, quand ils voient leurs prochains défaillir, et cependant n'ont point la main ouverte pour leur subvenir. Il est certain, dis-je, qu'en cela ils sont comme meurtriers²³.

Il ne s'agit pas de bonté, de charité, mais de strict et absolu devoir. En attendant que, sur terre, des lois justes commandent les relations entre tous, les mauvais riches ne peuvent ignorer que

...le cri des pauvres parvient jusqu'aux oreilles de Dieu... Que nous sachions que les torts qui leur ont été faits ne demeurent pas impunis. Ceux qui ont puissance de nuire, qu'ils s'en abstiennent, afin qu'ils ne provoquent Dieu contre eux, qui est le défenseur, le protecteur des pauvres²⁴.

Nombre de riches se manifestent nuisibles, non à cause de la richesse, qui est don de Dieu, mais à cause de son pouvoir de séduction qui rend l'homme idolâtre:

N'appétons point d'être riches. Car sitôt que cette cupidité de gagner sera en nous, il est certain que nous serons larrons. Voulons-nous fuir les larcins? Il faut que l'avarice soit mise bas, c'est-à-dire, l'appétit de nous enrichir²⁵.

K) *Le ministère du pauvre*

Calvin parle de la situation du pauvre comme d'une épreuve, d'un mystère et jamais comme d'une vertu ni d'un état de perfection à imiter. Le pauvre est victime du péché de la société qui ne redistribue pas équitablement les richesses.

23. *CO. XLVI* 551-552.

24. *Com. Jc 5:4.*

25. *Serm. Dt 5:19. CO. XXVI* 351.

Calvin n'a cessé d'intervenir auprès du Conseil de Genève pour limiter les effets du vol des riches. La part du pauvre est un dû. Le riche qui ne vole pas, mais donne au pauvre ce qui lui appartient ne doit attendre ni mérites, ni reconnaissance. Si la pauvreté n'est pas sainteté, le pauvre a, lui aussi, sa place dans le plan de Dieu: il est procureur et receveur de Dieu. De très nobles vocables sous la plume d'un théologien qui fut d'abord docteur en droit. Les pauvres sont des ambassadeurs de Dieu auprès des riches pour sonder leur foi et charité. En 1556, en chaire, Calvin mettait dans la bouche de Dieu ces mots: «Que vous ne me fraudiez point de ce qui m'appartient: je constitue les pauvres mes procureurs pour l'aller recueillir.»²⁶

Dans une autre prédication, il précisait:

...Il nous envoie les pauvres comme ses receveurs... ce n'est point une aumône que nous... faisons; mais c'est l'hommage du bien qu'il nous a donné, et duquel nous lui sommes tenus... c'est autant comme si la miséricorde dont nous usons envers nos frères s'adressait à lui²⁷.

L'ordre de Dieu impose le dialogue des ministres des pauvres et des receveurs-procureurs de Dieu. Calvin le décrit ainsi: «Dieu veut qu'il y ait une telle analogie et égalité entre nous, qu'un chacun subvienne aux indigents selon que sa puissance s'étend, afin que les uns n'en aient à superfluité et les autres soient souffreteux.»²⁸

C'est le rôle de l'Eglise d'amener les fidèles et l'Etat à tendre vers cet objectif. Et quand l'Eglise, pervertie par les puissances du moment, n'accomplit pas sa mission, Dieu suscite des hommes généreux pour tendre bien haut le flambeau de sa justice. Aux XIX^e et XX^e siècles, ces défenseurs des faibles, exploités et démunis, furent souvent incroyants à cause de l'Eglise, sous ses formes catholique, orthodoxe et protestante, qui offrait plus le visage de Mammon que celui du Christ. *L'opium du peuple* ne peut endormir la Providence

26. *Serm. Dt 24:19-22. CO. XXVIII* 204.

27. *Serm. Dt 15:11-15. CO. XXVII* 338.

28. *Com. 2 Co 8:13.*

de Dieu. Si les ambassadeurs du Seigneur n'accomplissent pas leur mission, Dieu les laisse et en suscite d'autres. Rien n'arrête la réalisation de son dessein.

Conclusions

Calvin a beaucoup insisté sur une vérité biblique oubliée: Dieu est le seul propriétaire et les hommes ne sont que des gestionnaires qui auront des comptes à rendre. Malheur aux riches qui bouleversent l'harmonie de la société voulue par Dieu, en ne réalisant pas leur mission de ministres des pauvres!

Quant aux pauvres – individus, familles, groupes, nations –, ils n'ont pas à courber la tête, ni à tendre la main. Ils sont receveurs et procureurs de Dieu, en droit d'attendre un travail et la part des dons de Dieu qui leur revient.

Pour Calvin, le nœud du drame social gît dans le manque de foi en la Providence. De là surgissent accaparement, volonté d'engranger, spéculation, refus de partage.

Pour l'Ecriture, tout mal sur terre procède d'une faille spirituelle. Guerre, injustice et pollution sont des conséquences funestes de la séparation de l'homme d'avec Dieu, son Créateur et Sauveur. C'est dire l'importance de l'annonce de la Parole et la responsabilité de l'Eglise et des pasteurs. Redécouvrir la Providence, c'est permettre à notre société malade de se lancer en avant, dans cet «avant» où l'on entend Dieu dire: «Les cheveux de votre tête sont tous comptés.» (Mt 10:30)

Chaque homme a reçu une vocation. Il peut en la réalisant – qu'il soit procureur de Dieu ou ministre des pauvres –, dans l'attente de la Parousie, qui viendra aussi sûrement que le matin, participer à l'édification d'un monde selon le cœur de Dieu.

Sire, chers collègues, pour ouvrir le XXI^e siècle,

i) Les Eglises devraient clairement enseigner:

- que Dieu est seul propriétaire de tous et de tout;
- que chaque chrétien est gestionnaire d'un bien que le Seigneur lui confie en dépôt et dont il devra rendre compte;
- que celui qui se trouve à la tête d'un capital n'a de choix qu'entre le ministère des pauvres, la dispensation des grâces de Dieu et la malédiction certaine du voleur et du meurtrier.

Il faut oser appeler un chat un chat et dire avec le Christ: «Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.» (Mc 10:25)

ii) Les conférences épiscopales catholiques d'Europe, la KEK, l'Alliance réformée mondiale, le Conseil œcuménique des Eglises... devraient nommer des groupes de fidèles et ministres chargés de préparer, d'ici à la fin de 1999, une étude sur la notion du vol

- non seulement ce que l'on prend à l'autre,
- mais aussi et surtout ce dont on prive l'autre, en lui refusant ce qu'on devrait obligatoirement lui procurer de la part de Dieu.

iii) Les Eglises devraient clairement et publiquement proclamer que les maffiosi (drogue, meurtre, chantage, prostitution d'adultes et d'enfants, vol et maquillage de voitures, trafics de toutes sortes...) et les banquiers et industriels coupables de blanchiment d'argent et de ventes de parts... s'ils sont chrétiens d'origine, sont, à cause de leur vie, excommuniés. S'ils s'approchent de la table sainte, ils boivent leur propre jugement (1 Co 11:29). Les Eglises se souviendront de l'enseignement de notre Seigneur Jésus-Christ et de l'Apôtre:

S'il refuse d'écouter l'Eglise, qu'il soit pour toi comme le païen et le péager. (Mt 18:17) Quelques-uns ont renoncé à cette bonne conscience, leur foi a fait naufrage: de ce nombre sont... que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer. (1

Tm 1:20)

iv) La Fondation Roi-Baudouin s'honorera en imaginant

- un développement de la société européenne du plein emploi, financé par un impôt nouveau et complémentaire sur les fortunes;

- un équilibre entre le Nord et le Sud financé par un impôt sur les pays du Nord, prélevé par la Banque mondiale et destiné à équilibrer les budgets des pays du Sud et à favoriser le plein emploi.

Non soumises au pouvoir de Mammon, les Eglises et la Fondation Roi-Baudouin peuvent concevoir et défendre ce projet selon le cœur de Dieu.

Il n'y a pas de fatalité. Dieu donne à l'Eglise un pouvoir supérieur à celui de la bombe à neutrons. Le Christ nous dit encore:

...Si vous aviez de la foi, et que vous ne doutiez point... si vous disiez à cette montagne: soulève-toi et jette-toi dans la mer... cela se ferait. Et tout ce que vous demanderez avec foi, en priant, vous le recevrez. (Mt 21:21-22)

Que les Eglises n'attendent plus que des incroyants réalisent leur mission de lumière du monde et de sel de la terre.

Je me tiens à votre disposition et remercie vivement mon épouse et notre aîné, pasteur à Fontaine-L'Evêque, qui ont tapé et mis en forme cette lettre.

Je Vous prie, Sire, M. le Cardinal, M. le Président et chers Frères, de me croire respectueusement vôtre en celui qui est déjà Vivant et Vainqueur.

L. S.

**UN ANNIVERSAIRE
À
LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE RÉFORMÉE
D'AIX-EN-PROVENCE**

**25 ans!
1974-1999**

Il sera célébré les samedi 9 et dimanche 10 octobre 1999, à l'occasion de la rentrée académique de la Faculté.

Au programme:

- **samedi 9 octobre**, dans les locaux de la Faculté:
–14h30 et 16h15, deux conférences suivies de tables rondes sur le thème:
«L'avenir du protestantisme évangélique en France à l'aube du troisième millénaire»
par le professeur Henri Blocher,
professeur de théologie systématique et Doyen honoraire de la Faculté de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine
et par le professeur Jean Bauberot
Président de l'Ecole pratique des Hautes Etudes
–20h, Diner anniversaire
(anciens étudiants et amis de la Faculté)
- **dimanche 10 octobre**,
–10h (Salle du Bois-de-l'Aune, Jas-de-Bouffan), culte
(pasteurs A. Schluchter et Ch. Desplanques, deux anciens étudiants)
–12h30 (dans les locaux de la Faculté) Vin d'honneur
–13h30, Buffet
–15h30, Conférence par le Doyen Pierre Berthoud:
«Présentation de la Faculté, sa vision, son avenir, ses projets»

Invitation cordiale à tous!

Renseignements et inscription auprès de Mme J. Truphèmes,
Les Figons, F-13510 Eguilles.

Abonnements 1999

1° - FRANCE

Prix normal: 175 F; solidarité: 250 F

Pasteurs et étudiants: 85 F

Etudiants en théologie: 60F. Deux ans: 100F

C.C.P.: Marseille 7370 39 U.

2° - ÉTRANGER

BELGIQUE: M. le pasteur Paulo MENDÈS, place A. Bastien, 2 7011 Ghlin-Mons
Compte courant postal: 034.0123245-20
Abonnement: 1 000 FB, solidarité: 1 600 FB
Pasteurs et étudiants: 600 FB.

ESPAGNE: Abono Anual: 2 900 Pesetas
Para pastores y responsables: 1 700 Pesetas

PAYS-BAS: M. J.D. JANSE, Hofstraat 55, 7311 KR Apeldoorn
Abonnements: Florins 60, solidarité 80 Fl.
Etudiants: 30 Fl.

SUISSE: La Revue réformée, rue du Bugnon, 43, 1020 Renens.
CCP: 10-4488-4.
Abonnements: 42 CHF, solidarité: 62 CHF
Etudiants: 25 CHF.

AUTRES PAYS:

- Règlements en FF, sur une banque en France : tarifs français + 30F.
- Autre mode de règlement (à cause des frais divers): tarifs français + 70 F

Envoi «par avion»: supplément aux tarifs ci-dessus, 40 FF ou 10 CHF.

Prix du fascicule: 40 FF pour l'année en cours et l'année précédente
50 FF pour les numéros double de l'année en cours et de l'année précédente
20 FF pour les années précédentes.

3° - INTERNET

La revue réformée peut être consultée sur Internet
W.W.W. asi.fr/cle/rr/intro.htm



SOLI DEO GLORIA